Le concept de communauté : une illustration exemplaire de la production des concepts en sciences sociales ?

Francis Guérin – Institut National des Sciences Appliquées de Rouen

Introduction

Les tentatives d'approches pluridisciplinaires en sciences sociales sont nombreuses, mais rarement aisées. En témoigne de façon exemplaire le séminaire multidisciplinaire qui, s'appuyant sur le concept d'institution présent dans la plupart des sciences sociales, en avait interrogé l'application à l'entreprise (Bernoux, Livian, 1999). Quand bien même le concept mobilisé reste identique, *« la difficulté de l'échange est apparue aux participants plus forte qu'ils ne le pensaient au départ »* (ibid., p. 180). De fait, *« le concept d'institution est un concept "parlant" aux représentants des différentes disciplines (droit, économie, gestion, histoire, sociologie), mais ceux-ci l'interprètent dans leur perspective disciplinaire.* » (ibid.).

De fait, les différentes disciplines n'ont pas la même antériorité d'intérêt pour l'entreprise : si l'économie s'interroge autour de la nature de la firme de manière récurrente et ancienne (Coase, 1937), la sociologie française ne la prend que tardivement comme objet à part entière (PIRTTEM, 1987 ; Bernoux, 1995). Chaque discipline mobilise donc le concept d'institution à sa propre façon en mobilisant ses propres concepts et cadres de référence.

En outre, les entreprises même ne cessent de muter et les sciences sociales affinent et font évoluer leurs concepts pour suivre ces transformations qui les distancient tantôt plus, tantôt moins, du modèle de l'entreprise taylorienne-fordienne qui a longtemps régné de manière quasi hégémonique, sinon sur la réalité des firmes, du moins sur leur théorisation. Et surtout, au sein de chaque discipline, les points de vue se croisent, se complètent, se combattent et il est difficile d'y discerner une vision unifiée ou dominante de l'organisation. Ainsi en va-t-il par exemple de la gestion : *« De prime abord, l'ensemble des travaux et recherches qui traite de l'organisation n'offre pas la cohérence que suggère le terme de théorie. Les constructions de portée intermédiaire se multiplient et, avec elles, les concepts, vocables, paradigmes nouveaux. L'effervescence théorique est telle, qu'il est souvent difficile de savoir dans quelle direction progresse notre connaissance des organisations, et qu'il est même loisible de se demander si elle progresse vraiment. »* (Koenig, 1987, p. 107).

Notre propos n'est pas de questionner la nature de la firme. Mais, dans un tout autre registre, il reste interdisciplinaire : au-delà de leurs différences de champs, contenus et postures, les sciences sociales présentent de forts points communs quant à la manière dont elles construisent, utilisent et… relativisent leurs concepts. Nous voudrions le montrer à travers une comparaison entre la manière dont la sociologie a utilisé (nous parlons au passé en raison de sa déshérence actuelle) le concept de communauté et la façon dont les sciences de gestion s'en emparent (surtout) depuis les années 1990. Notre hypothèse est que les emplois, mais aussi les

difficultés, voire les « erreurs », liés à ce concept[1] y sont très semblables : nous voudrions en quelque sorte éclairer les problématiques actuelles des sciences de gestion grâce aux problématiques passées de la sociologie.

En effet, nous allons constater que les sciences de gestion le font leur dans la période récente selon des modalités très proches : l'histoire de la sociologie est de nature à permettre d'interroger l'actualité très récente – voire le devenir - des sciences de gestion, de manière d'autant plus persuasive que le concept de communauté « fait sens »pour les deux disciplines. Nous souhaitons donc utiliser la tradition sociologique pour apporter un éclairage sur l'emploi actuel du concept de communauté dans les sciences de gestion et nous allons donc tenter de montrer les proximités dans la manière qu'ont sociologie et sciences de gestion de « travailler » le concept de communauté, celles-ci n'étant qu'un prétexte pour essayer d'introduire une discussion plus générale l'élaboration conceptuelle dans les deux champs disciplinaires.

1. La « communauté » est-elle vraiment un concept ?

La question, *a priori*, n'a guère de sens : il est évident que, notamment en sociologie, sa place est primordiale. L'historien de la sociologie Robert A. Nisbet en fait un des cinq « concepts élémentaires » (Nisbet, 1993, p. 16) de la discipline et en montre la présence et l'importance chez les fondateurs (Marx, Tönnies, Durkheim, Simmel, Le Play, Weber). De même, elle est indexée dans les grands dictionnaires de la sociologie (Boudon, Bourricaud, 1986). Pourtant, cette question est au moins aussi présente dans l'histoire de la sociologie que le concept lui-même et, on va le voir, elle se pose dans des termes très proches à ceux qui, en sciences de gestion, abordent aujourd'hui le concept de communauté en cherchant à en faire un outil de travail qui ne se laisse pas si facilement manier qu'ils auraient pu l'espérer.

1.1. Un terme hautement polysémique de la sociologie… et des sciences de gestion

« En tant que concept scientifique, le terme "communauté" n'a donc aucune valeur ; en tant qu'instrument pour la création d'un imaginaire social, il occupe assurément une place fondamentale, et sans doute est-il destiné à se perpétuer. » (Businо, 1993, p. 140). Giovanni Businо pose clairement le paradoxe apparent affronté par quiconque se pose la question du sens exact d'un terme si fréquemment utilisé. En effet, ce mot pose un vrai problème de définition. Ainsi, « (...) lorsque le terme de communauté fait son entrée dans le vocabulaire technique de la sociologie, dans le titre du livre célèbre de Tönnies, il va se trouver associé aux plus fâcheuses confusions. » (Boudon, Bourricaud, 1986, p. 73) et Louis Moreau de Bellaing, lui, parle de sa « polysémie » (Moreau de Bellaing, 1990, p. 87).

Le constat n'est pas propre à la seule sociologie française. En Allemagne, dès 1931, Theodor Geiger propose de l'effacer purement et simplement du vocabulaire des sciences sociales tant ses ambiguïtés et équivoques sont importantes et profondes (Geiger, 1959). René König parle du rôle néfaste joué par ce concept dans la sociologie allemande en raison d'une polysémie inacceptable pour un « concept fondamental » (König, 1972, p. 55).

Un jugement proche s'exprime chez les anglo-saxons. Sans hésitation, David W. Minar et Scott Greer en parlent comme d'une *« abstraction complexe et habituellement non analysée »,*

[1] Nous verrons plus loin qu'il ne s'agit pas réellement, de notre point de vue, d'erreurs, mais de caractéristiques propres aux sciences sociales considérées ici, à savoir la sociologie et les sciences de gestion

affaiblie par son utilisation à propos de nombreux objets et dans des sens interchangeables (Minar, Greer, 1969, p. IX). Le très fréquemment cité sociologue américain George A. Hillery Jr. a rassemblé quatre-vingt-quatorze définitions de la communauté utilisées dans la sociologie américaine et, dans un article resté célèbre (Hillery, 1955), les a confrontées en vue de dégager leurs points communs, ce qu'il espérait permettre de mieux cerner *in fine* les caractéristiques centrales de ce que l'on étudie habituellement sous le nom de « communauté ». Cette tentative fut, de son aveu même, un *« échec utile »* : *« When all the definitions are viewed, beyond the concept that people are involved in community, there is no complete agreement as to the nature of the community. »* (Hillery, 1982, p. 24). Dans le même registre, Dennis E. Poplin y voit *« l'un des termes les plus porteurs de confusion utilisés par les sociologues »* (Poplin, 1972, p. III), plus propre à égarer les étudiants qu'à les éclairer, même et peut-être surtout s'ils tentent de distinguer différents types de communauté, au point de devenir l'un des *« omnibus words »* (emprunté à : Hillery, 1963, p. 779) qui contaminent la sociologie par leur inconsistance et leur faible rigueur scientifique.

En Grande-Bretagne, Jacqueline Scherer (1972) en est réduite à constater qu'en dépit d'un usage constant, le terme reste *« désordonné, porteur de confusion et difficile »*. Devenu autant un cliché qu'un cri de ralliement, un objet d'étude aussi bien qu'un concept analytique, une entité géographique au même titre qu'un état émotionnel, les efforts constants de définition dont il fait l'objet amènent plus de confusion que de clarification.

En sociologie, la « communauté » se distingue donc tout par le caractère hétérogène, varié, ambigu, voire contradictoire, des sens qui lui sont attribués. Mais cette pluralité de significations se fraie également un chemin en sciences de gestion.

« La notion de communauté est un sujet d'intérêt croissant pour les chercheurs en sciences sociales : elle revient ainsi, et selon différents cheminements, dans l'actualité des débats concernant principalement les aspects coordination, connaissance et technologie ». [Elle] *« traverse différents champs disciplinaires tels que le management des systèmes d'information, l'économie des biens d'information, l'économie de la connaissance, les analyses de l'apprentissage organisationnel »* (Charbit, Fernandez, 2002) et a le plus souvent rapport avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

L'un des principaux concepts mobilisés est celui de **« communauté de pratique »** (*Communities of practice)*, développé à la fin des années 1980 par le *Xerox Institute for Research on Learning* de Palo Alto (Cadin et *alii*, 2003, p. 51). Les auteurs les plus souvent cités sont sans conteste Etienne Wenger et Jane Lave (Lave, Wenger, 1991) et John Seely Brown (Brown, Duguid, 1991), de Berkeley. Les communautés de pratiques peuvent être définies comme *« des groupes d'individus qui ont une histoire commune, interagissent fortement, partagent des connaissances et rencontrent des problèmes proches au sein d'une même organisation. (…) Elles sont caractérisées par trois dimensions : un engagement mutuel, une entreprise commune et un répertoire partagé »* (Benghozi et *alii*, 2003, p. 2).

Par exemple, dans son avant-dernier ouvrage (Wenger, 1998a), Etienne Wenger analyse le service de gestion des dossiers de remboursement dans une société américaine d'assurance maladie. Les agents qui traitent les dossiers sont sans cesse conduits à trouver des solutions locales et inédites à des situations médicales ou administratives complexes grâce à des échanges réguliers et constants, à des interactions informelles entre collègues partageant les mêmes conditions (problèmes rencontrés, expériences, langage et cadre d'interprétation communs, etc.). Cette « pratique » commune leur permet d'exercer correctement leur tâche

sans pour autant en maîtriser tous les aspects, de « négocier du sens » (attribuer une signification) à leur expérience et à leurs actions *via* des éléments explicites comme le langage et la conversation ou tacites comme des conventions. Ceux-ci leur permettent à la fois la participation à la vie sociale et la réification (formalisation figée à un moment donné de la pratique) processus liés entre eux constitutifs de cette négociation de sens (voir Chanal, 2000).

Alors que les communautés de pratique génèrent de la connaissance dans et par la pratique, les « **communautés épistémiques** » (Haas, 1992) sont plus spécifiquement *« in charge of production of new knowledge »* (Cohendet et *alii*, 2002a, p. 10) ou, plus précisément, des groupes d'agents *« sharing a common goal of knowledge creation and a common framework allowing to understand this trend »* : ibid., p. 12). Ici encore, de manière encore plus manifeste, l'apprentissage peut être collectif et doit d'autant plus l'être que les organisations font face à un impératif de changement permanent. Ce second type de communauté est –plus encore que les communautés de pratique davantage popularisées – le véritable levier auquel aspirent les dispositifs de « Knowledge Management » fondés sur les NTIC qui prolifèrent dans les projets des organisations, sinon dans leurs pratiques.

Mais les communautés peuvent également être – plus particulièrement construites autour du réseau Internet – des **« communautés virtuelles »**, concept popularisé par Howard Rheingold, membre du fameux « babillard électronique »[2] WELL (*Whole Earth 'Lectronic Link)* développé à Sausalito en 1985. Dans son ouvrage emblématique (Rheingold, 1995), il les définit comme des *« regroupements socio-culturels qui émergent du réseau lorsqu'un nombre suffisant d'individus participent à ces discussions publiques pendant assez de temps en y mettant suffisamment de cœur pour que des réseaux de relations humaines se tissent au sein du cyberspace »* (ibid., p. 6). On ne compte plus les travaux qui leur sont consacrés, de l'étude des utilisateurs de sites de téléchargement musical comme le défunt Napster (Beuscart, 2002) à celle des étudiants d'une grande école d'ingénieurs (Charbit, Fernandez, 2003) en passant par celle des utilisateurs d'un système d'exploitation alternatif comme Linux (Cohendet et *alii*, 2002b). Ces travaux posent tous la question des conditions dans lesquelles émerge la confiance permettant à des usagers d'aller plus loin dans l'échange d'information, de savoirs, de sociabilité et de créer une communauté excédant le rapport marchand.

Enfin, un autre pan de littérature s'inscrit dans une conception post-moderne de la consommation et appartient au champ du marketing. Notamment, les tenants d'un « marketing tribal » (Badot, Cova, 1995, Cova, 1995) mettent en évidence des modes de consommation non plus individuels, mais collectifs, dans lesquels le consommateur s'identifie à ceux qui ont les mêmes comportements. Autrement dit, la consommation d'un bien ne vaut plus pour elle-même et les jouissances apportées, mais par le lien social qu'elle crée avec ceux qui la partagent. Ces **« communautés affectuelles »** (Charbit, Fernandez, 2003, p. 5) analogues à celles existant entre habitants d'un même village, entre amis, sont construites ici sur une base renouvelée : le bien matériel porteur de lien social.

Force est d'admettre que ces courants utilisateurs du concept de communauté rencontrent la même difficulté de clarification sémantique que la sociologie. Ainsi, à propos des communautés de pratique, Emmanuelle Vaast affirme que « *le concept de CP constitue déjà une heuristique puissante pour observer des dynamiques organisationnelles, mais il demande à être renforcé théoriquement et à être opérationnalisé de façon plus précise* » (Vaast, 2002,

[2] Traduction française des « Bulletin Board Service » ou BBS, apparus à la fin des années 1970, *via* lesquels les membres pouvaient se laisser des messages sur un seul ordinateur équipé d'un modem : il s'agissait donc de communautés isolées (Diani, 2002, p. 10).

p. 2). Elle montre notamment que le succès de ce concept tient en partie à son caractère vague qui le rend applicable à des contextes très hétérogènes. Etienne Wenger et Jane Lave reconnaissent eux-mêmes que *« la notion de "communauté de pratique" reste encore largement une notion intuitive (…) qui exige un traitement plus rigoureux »* (Lave, Wenger, 1991, p. 42), ne serait-ce que parce qu'elle peine à faire une place aux dissensions, aux conflits de pouvoir intra ou inter communautés.

Jan Fernback et Brad Thompson (1995) constatent sévèrement à propos du concept de communauté virtuelle : « *Nevertheless, virtual community as a concept is still amorphous due to a lack of shared mental models about what exactly constitutes community in cyberspace. Until the vagaries of communication within this new technological development are more firmly understood, the conceptualization of on-line community may remain somewhat vague.* ». D'autres dénoncent la coexistence d'une grande variété d'expressions voisines et souvent employées comme synonymes (communautés en ligne, communautés électroniques, télé-, cyber- ou technocommunautés) : *« l'effet de flou terminologique (…) et la prudence dont font montre certains auteurs dans l'emploi de l'expression "communauté virtuelle" semble traduire un certain malaise »* (Proulx, Latzko-Toth, 2000, p. 101).

Rejoignant en partie le constat de Jean-Samuel Beuscart (2001, pp. 78-79), Pierre-Jean Benghozi et ses co-auteurs voient dans le fait que le terme de communauté soit à la mode une des causes qui rendent *« le concept difficile à analyser et à mobiliser pour caractériser les nouvelles formes de structurations sociales qui se font jour à travers les réseaux.»* (Benghozi et *alii*, 2003, p. 1). Ils développent ensuite abondamment la diversité des notions de communauté et des situations qu'elles sont censées analyser et mettent en évidence la multiplicité des tentatives de typologisation et de caractérisation des communautés virtuelles.

Nous pourrions continuer à citer des auteurs déplorant le caractère polysémique, peu rigoureux, indéterminé, peu opérationnel du concept de communauté, mais notre objectif n'était que de montrer l'étonnante similitude entre les reproches adressés au concept de communauté en sociologie et en sciences de gestion. Il nous paraît plus intéressant désormais de chercher quelques pistes d'explication à ce surprenant paradoxe d'un concept si largement à la fois utilisé et décrié. Et, surtout, à travers cette explication, nous allons nous attacher à montrer qu'un concept univoque et clairement circonscrit en sciences sociales nous paraît davantage devoir être l'exception que la règle.

1.2. Les sciences sociales sont avant tout historiques et polyparadigmatiques

Tout d'abord, il nous semble que le reproche de polysémie adressé au concept de communauté n'est guère fondé. Celle-ci nous paraît relever non pas tant d'une faiblesse constitutive du concept de communauté, mais bel et bien de la nature même non seulement de la sociologie et des sciences de gestion, mais aussi de toutes les sciences sociales qui sont, par essence et à double titre des « sciences historiques » (Passeron, 1991).

Tout d'abord, la réalité qu'elles travaillent (organisations, sociétés, entreprises) présente sa propre historicité : elle change, se transforme, plus ou moins vite. Les « communautés » formées autour des babillards des années 1970 n'ont guère à voir avec celles qu'autorisent les moyens de connexion synchrone. De même, la « communauté » autarcique et autosuffisante (la Cité) décrite comme idéal politique et social par Aristote (Aristote, 1990) n'a aucun sens au début du XXI^{ème} siècle où la notion d'autarcie est une impossibilité géographique, politique

et économique. La polysémie du concept renvoie à la multiplicité historique des réalités sociales et organisationnelles : s'il semble si flou, c'est qu'il a été utilisé à des périodes différentes pour essayer de cerner des réalités non commensurables entre elles et il est normal qu'il fasse l'objet de permanentes redéfinitions.

Les réalités évoluent, mais apparaissent et disparaissent aussi : les « communautés de pratique », pour exister, supposent que, dans les organisations, la parole se libère, que les modes d'organisation du travail se fassent plus collectifs et transversaux. Les « communautés épistémiques » se font jour seulement si, de manière massive, les organisations affrontent le pari de la compétitivité par le savoir, baignées dans une économie de la connaissance impensable trente années plutôt. *A contrario*, identités et communautés de métier (Segrestin, 1985) se délitent inexorablement lorsque leurs conditions d'existence (identification à un métier dès l'adolescence, transmission des savoir-faire par les pairs, stabilité des règles qui les organisent et des collectifs qui les supportent, etc.) disparaissent dans des organisations morcelées, réagrégées, mondialisées, chez des individus plus mobiles et tardifs dans leur entrée dans le monde professionnel, avec des techniques dont le renouvellement disqualifie toujours plus vite les savoirs des professionnels qui en sont détenteurs (Dubar, 2000).

Autrement dit, le concept de communauté ne peut embrasser les mêmes faits à des époques si différentes : ses contenus, contours et attributs doivent inévitablement se transformer, sous peine de devenir complètement obsolètes. Sa polysémie, au contraire d'une tare, est le corollaire positif d'une adaptation permanente aux réalités décrites ou analysées. L'évolution de la réalité sociale impose cette innovation perpétuelle dans les idées, les méthodes et les chantiers des sciences sociales. La production des connaissances y a partie liée avec les mouvements de l'histoire et de la société qui *« contribuent à créer continuellement de nouveaux problèmes, à invalider certains schémas anciens et à stimuler de nouvelles analyses »* (Lallement, 1993, p. 7).

Ensuite, la notion de « science historique » recouvre une deuxième signification : ces sciences ne sont pas « kuhniennes » (Boudon, 1988, p. 12). En effet, les sciences de la nature et les sciences logico-mathématiques se caractérisent largement par un mouvement historique qui voit les théories scientifiques consacrées (la « science normale ») perdre peu à peu leur prééminence pour se voir finalement rejetées à la faveur de « révolutions scientifiques » (Kuhn, 1983) qui consacreront pour un temps un nouveau paradigme (une nouvelle science normale). Elles se produisent quand la science normale enregistre trop d'anomalies (situations dans lesquelles la nature ou des connaissances nouvelles contredisent trop fortement les résultats attendus dans le cadre du paradigme qui gouverne la science normale). Le paradigme usé est supplanté par un nouveau après une période de crise disciplinaire liée à l'affrontement temporaire entre les deux paradigmes concurrents dont l'un finit par l'emporter.

En sciences sociales, rien de tout cela : forger un nouvel appareillage conceptuel et/ou méthodologique (et y redéfinir un concept existant dans d'autres paradigmes, comme souvent pour la « communauté ») ne signifie pas que les concepts, méthodes ou significations existants soient disqualifiés et privés de toute valeur suite à un « excès d'anomalies » constaté à leur usage et qui les vouerait aux poubelles ou aux vitrines de l'histoire.

En conséquence, ces sciences, dans leur rapport à leur propre histoire, sont placées dans une situation extrêmement ambiguë et inconfortable : elles ne sont pas cumulatives au sens d'une *« accumulation linéaire, régulière et vertueuse d'un savoir que l'on pourrait, une fois pour toutes, conserver au Panthéon des idées »* (ibid.). Mais à l'inverse, il n'est pas possible de

réduire les concepts et méthodes des sciences sociales à une pertinence purement ponctuelle, enfermée dans les limites d'un contexte d'émergence singulier et circonscrit.

Car que les concepts doivent sans cesse être replacés dans leur contexte social, culturel et institutionnel ne saurait les réduire à des déterminants purement historiques : *« Prétendre que les analyses de Marx ou de Weber sont aujourd'hui périmées parce qu'entièrement dominées par les préoccupations de leur époque, c'est tomber dans un travers qui condamne à ignorer que certains outils, certains modes d'interrogation du social peuvent résister à l'usure du temps. »* (ibid., p. 7-8). Les sciences sociales sont dès lors des sciences « polyparadigmatiques » (Simon, 1991 p. 5) où il est inévitable que des « concepts-carrefour » ou concepts « polymorphes » (Passeron, 1991, p. 37) constituent la règle plutôt que l'exception. Des paradigmes différents peuvent et doivent y coexister sans être éliminés par leurs successeurs et un même concept peut trouver place dans plusieurs paradigmes sans que l'une ou l'autre de ses acceptions soit définitivement supérieure aux autres.

C'est le cas du concept de communauté, présent au rendez-vous de plusieurs conceptions différentes, voire antagonistes, de la société ou des organisations. Ainsi la notion de communauté virtuelle est-elle convoquée par des chercheurs dont l'approche « prend sa source directement les valeurs de la contre-culture californienne » des années 1970 (Proulx, Latzkho-Toth, 2000, p. 106) et par des hommes de marketing qui voient en elles un moyen de donner des traces lisibles (à travers les communications numériques) des centres d'intérêt de leurs membres (Charbit, Fernandez, 2003, p. 5). Dans un cas, la communauté virtuelle est envisagée dans une conception de la société dominée par la dimension du lien social. Dans l'autre, trente ans plus tard, elle prend sens dans une vision de la société comme espace de consommation. Peut-on décréter un de ces deux paradigmes « supérieur » à l'autre ? Et n'est-on pas obligé, pour le comprendre, de resituer chacun de ces deux concepts de communauté virtuelle dans son contexte d'émergence propre et dans l'intentionnalité de ses concepteurs ?

Autrement dit, l'appel de Pierre-Jean Simon à une conception « à la fois critique et cumulative de la sociologie » (ibid., p. 15) nous paraît s'appliquer aussi aux sciences de gestion. Critique, pour soumettre au questionnement les œuvres et idées du passé en fonction de l'état actuel de la discipline, des questions qu'elle se pose, des interrogations nouvelles nées des changements et événements sociaux. Cumulative car, plutôt que de succomber à ce qu'il appelle joliment le « complexe de Pénélope » (défaire aujourd'hui ce qui a été fait hier ou, de façon plus extrême, faire du passé table rase), les sciences de gestion contemporaines ont tout à gagner à reprendre à leur compte ce qui, dans leur propre histoire, *« demeure solide et résiste à la critique »* (ibid.).

En clair, que le concept de communauté de pratique ait été formé il y a maintenant plus de dix ans ne signifie pas en soi qu'il soit périmé ou doive être conservé en l'état pour analyser les organisations actuelles : il mérite simplement un réexamen serré pour savoir s'il constitue, dans ses intentions, son contenu, ses présupposés, son champ d'extension possible, un outil satisfaisant pour analyser ou qualifier des « communautés » émergeant dans un autre contexte et dans une autre période que ceux dans et pour lesquels il a été forgé.

Dans ces conditions, la polysémie du concept de communauté n'est en aucun cas un problème et il nous semble pas qu'il faille comme le proposait Theodor Geiger le bannir complètement du langage scientifique. Elle ne nous semble pas être davantage un piège que les sciences de gestion auraient dû éviter : prétendre cela serait une négation du caractère profondément historique de ces disciplines. En réalité, il nous semble important de nous souvenir au terme

de ce développement qu'il n'y a pas un, mais des, concepts de communauté et que cela nous semble en tous points conforme à la « normalité » en sciences sociales.

2. Un concept victime de son succès ?

Une autre explication de la polysémie du terme tient en un mot :son succès, sur les causes de ce succès, sur les causes duquel nous reviendrons plus tard. Cette idée peut en fait se subdiviser en deux acceptions. D'une part, les chercheurs n'ont pas le monopole de l'emploi de ce terme et, quand bien même cela serait, leur intention n'est pas toujours purement descriptive. D'autre part, le procès de production de connaissance ne s'arrête pas, notamment en sciences de gestion, à la seule production de savoir par les chercheurs. Mais ces deux acceptions finissent par renvoyer à une seule et même lancinante question : les sciences sociales doivent-elles ou peuvent-elles se forger un vocabulaire qui leur soit propre ?

2.1. Un cas exemplaire de la tradition sociologique : Frédéric Le Play

Cette question avait déjà été posée de manière explicite en son temps par Frédéric Le Play dont le travail illustre parfaitement le problème de la relation entre le chercheur en sciences sociales et son environnement : la société qu'il étudie ou les autres acteurs – chercheurs ou non – qui s'empareront ensuite de son œuvre.

Depuis le magistral essai de Robert A. Nisbet (Nisbet, 1993), il est bien connu des sociologues que Frédéric Le Play a été parmi les fondateurs de la sociologie un de ceux qui ont été les plus attachés à promouvoir l'avènement de la communauté dans la société comme condition de restauration de la paix sociale, condition *sine qua non* de la prospérité des peuples. Cette communauté prend en particulier chez lui la forme de la famille qui constituerait à ses yeux une « communauté » au même titre que l'Eglise, l'entreprise, le gouvernement, l'école. Cette impression est confirmée par de multiples passages révélateurs de son interprétation des textes du fondateur de la « Science Sociale », tels que celui-ci :

« Mais l'intérêt de Le Play pour la communauté ne se limite pas à la simple analyse de types familiaux. Certes chacun d'eux constitue un microcosme, un élément clé de la communauté, mais l'important pour Le Play, c'est de parvenir à relier la famille aux autres types d'institutions communautaires : ce qui l'intéresse plus que tout c'est le rôle que joue la famille dans l'ordre social. Son étude vise donc à définir les liens qui l'unissent aux autres instances communautaires, qu'il s'agisse par exemple de l'Eglise, de l'employeur, du gouvernement ou de l'école » (ibid., p. 89).

Robert A. Nisbet a retenu chez Le Play un usage du mot « communauté » lui donnant le sens très courant à l'époque de « groupement social », d'unité collective située à différents niveaux du social, de la plus basique (la famille) aux plus vastes. C'est selon lui avec Le Play, et non avec Comte, que *« le XIX^{e} siècle aborde pour la première fois l'étude de la communauté dans sa réalité empirique »* (ibid., p.85) dans un sens analogue aux conservatistes défenseurs de la communauté traditionnelle (Louis de Bonald, Joseph de Maistre).

Or, même en cherchant bien, l'œuvre de Frédéric Le Play ne contient jamais ni cette connotation, ni cette dénotation pour le mot «communauté ». Dans *La méthode sociale* (Le Play, 1989), il l'emploie dans un sens différent - et bien plus précis. En effet, il fait un énorme et méritoire effort de définition des principaux termes qui, pour lui, prennent un sens

particulier. Il s'est ainsi *« (...) astreint à créer le langage de la science, sans recours à des néologismes, même quand il s'agissait de particularités sur lesquelles ne se dirige guère aujourd'hui l'attention des gouvernants et des lettrés. »* (Le Play, 1989, p. 441).

Son permanent souci de rigueur le conduit à écrire un vocabulaire : « Les 300 mots constitutifs du langage propre à la science sociale » (ibid., pp. 444-479) assortis d'une définition propre à l'usage particulier qu'il en fait. Soucieux d'éviter malentendus et néologismes, il définit tous les termes qui, dans la science qu'il cherche à créer, doivent prendre un sens différent du sens commun : *« Ici, au reste, comme dans les autres cas où j'avais à préciser une idée, il m'a semblé qu'il convenait d'employer, avec un sens restreint, un mot connu plutôt que de proposer un mot nouveau. »* (Le Play, 1872, tome 2, p. 221).

Dans ce premier effort - en France tout au moins - pour élaborer un lexique de sociologie ou, plus précisément, de « science sociale », il définit notamment dans ce Vocabulaire la « Communauté » et les « communautés », termes empruntés par la science sociale naissante au langage commun dont il va chercher à se distinguer.

La Communauté ne désigne chez lui aucun type de groupement social, mais un mode de possession, un type de propriété, notamment lié à la terre. Il s'agit de *« l'un des trois éléments matériels de l'Edifice social ». « Communauté - L'un des trois éléments matériels de l'Edifice social. Mode de possession du sol établi par la tradition, et dans lequel la Propriété appartient, soit à un Voisinage, soit à une commune, soit à une réunion de Communes. L'usage reste indivis entre les habitants de la localité propriétaire. Les sols ainsi constitués sont souvent désignés sous le nom de "biens communaux" »* (Le Play, 1989, p. 449).

Dans sa farouche volonté d'apporter à la société française une prospérité qui passe par la paix sociale retrouvée, il partage effectivement avec les conservateurs une vision très négative de la Révolution française qui, précisément, a ôté toute paix du pays. L'instabilité politique depuis 1789, l'institution et le renversement des gouvernements dans le sang (il a été particulièrement marqué par la Révolution de 1848) le poussent à retrouver par une méthode scientifique (l'observation empirique des sociétés humaines) analogue à l'étude des minéraux et des plantes *« le secret d'un gouvernement qui n'aurait plus l'effusion de sang pour début et pour terme »* (ibid., pp. IX-X) et les caractéristiques des « sociétés heureuses ». Bref, il cherche à retrouver le secret de la « constitution essentielle de toutes les races prospères », laquelle repose sur sept éléments : deux Fondements (le Décalogue et l'autorité paternelle), deux Ciments (la religion et la souveraineté) et enfin trois Matériaux qui sont les trois formes possibles de la possession du sol (la Communauté, la Propriété individuelle et le Patronage).

La Communauté n'est qu'un de ces sept éléments de cette constitution essentielle, bien moins centrale que les quatre éléments moraux (Fondements et Ciments). Qui plus est, Frédéric Le Play ne cache pas sa préférence pour le Patronage, *« le plus propre à constituer de fortes races »* grâce à l'autorité du « patron » capable de faire régner la paix dans le groupe de famille rassemblé sur son territoire. La Communauté ne constitue aucunement la meilleure voie d'avenir pour les sociétés européennes complexes, pas plus que la forme de société déterminée par la famille patriarcale. Il n'en prône pas la généralisation comme mode de propriété au sein de la société française : elle est inadaptée aux sociétés européennes en proie à la discorde et à l'instabilité et par trop engagées sur la voie de la Nouveauté et de la Complication pour que puissent s'y épanouir les familles patriarcales fondées sur la Communauté. Robert A. Nisbet va donc vite en besogne en affirmant que Frédéric Le Play

voit dans la « communauté » une forme de groupement social dont il serait nostalgique, et en particulier la famille-souche (modèle canonique de toute forme d'institution sociale).

Quant aux « communautés » (il formule cette fois sa définition au pluriel et sans majuscule), ce sont les *« Associations dont les membres exercent en commun tout ou partie de certaines industries agricoles, manufacturières ou commerciales, et, en général, les travaux ayant le gain pour objet. »* (ibid. p. 449). Ce qui fait qu'il y a « communauté », c'est le fait que la terre, l'habitation, l'atelier soit une propriété collective. Il s'agit d'une modalité d'exercice de la possession, non d'une unité sociale, et encore moins d'une unité sociale modèle comme le prétend Robert A. Nisbet. Il identifie plus précisément dans *La réforme sociale* deux types d'associations : la communauté et le patronage. Mais l'association ne saurait qu'exceptionnellement supplanter la propriété libre et individuelle, principe d'ordre supérieur qu reste plus que jamais dans les sociétés « compliquées » le critère des sociétés prospères.

Mieux encore : les communautés traditionnelles sont condamnées dans les sociétés modernes. Elles ne subsistent plus que pour l'exploitation de ressources naturelles (communautés agricoles du Nivernais proches d'un modèle féodal, fromageries du Jura) ou dans des régions où la « civilisation moderne » n'a pas pénétré. La Communauté convient surtout aux activités de cueillette, de chasse, de pêche. Au contraire, le travail vraiment productif s'organise selon deux modes privilégiés d'exercice de la propriété : la Propriété individuelle et le Patronage. La Communauté n'est en aucun cas à généraliser ou appelée à s'épanouir au mieux dans ces sociétés modernes. D'ailleurs, les « communautés d'ouvriers » issues de la Révolution de 1848 dans lesquelles les réformateurs avaient placé tant d'espoir sont un échec. Très peu réussissent et elles ne se maintiennent que si elles *« subordonnent l'intérêt des associés à de hautes influences morales »* (Le Play, 1872, tome 2, p. 236). Cela vaut tant pour les phalanstères de France (d'inspiration fouriériste) que pour les *« colonies agricoles récemment établies dans l'Amérique du Nord »* d'obédience cabétiste. Il leur préfère clairement les « communautés de capitaux » (sociétés par actions) des modèles anglais et néerlandais qui, imposant à chaque associé l'intervention personnelle et la responsabilité, ne se substituent à l'action individuelle que pour des entreprises nouvelles ou qui exigent des capitaux trop importants pour *« être exploitées par des pères de famille prudents »*.

Bref, dépouillée chez lui de toute dimension normative, *« la communauté doit, à l'avenir, se restreindre aux entreprises que la famille ne peut aborder »* (ibid., p. 251) et n'a d'autre sens que celui - très descriptif – que celui d'un mode de propriété. Rien ne trahit une nostalgie des communautés d'Ancien Régime au sens où l'entend Robert A. Nisbet qui, à vrai dire, rechercher dans son œuvre, l'exaltation de quelque groupement social analogue à ce que lui-même appelle, dans son propre contexte, « communauté » avec, rappelons-le, des sympathies à l'égard des thèses conservatrices dont il ne fait pas mystère, relevées par Pierre-Jean Simon ou encore Nicolas Kessler (Kessler, 2000). C'est donc chaussé de ses propres lunettes que Robert A. Nisbet a entrepris la lecture de cet auteur complexe et rigoureux dans son langage et, de cet exemple, il est possible de tirer plusieurs conclusions essentielles quant aux conceptions de la communauté rencontrées actuellement dans les sciences de gestion.

2.2. Le chercheur en sciences sociales peut-il se défaire du langage commun ?

Tout d'abord, Frédéric Le Play lui-même vu et expérimenté le dilemme qui guette tout chercheur en sciences sociales. Renoncer à recourir pour son vocabulaire conceptuel aux termes du sens commun serait la meilleure solution pour éviter toute ambiguïté, mais est par

ailleurs inenvisageable. Car, ce faisant, il risque de se couper de tous les non spécialistes en créant un jargon compréhensible des seuls initiés. Or, Frédéric Le Play, soucieux de fournir aux gouvernants et habitants du pays le moyen de restaurer sa prospérité, visait un lectorat et une audience autrement plus larges que celui de sociologues quasi-inexistants à cette époque.

Mais il est également difficile au chercheur de se débarrasser du terme de communauté parce que la nomination de son objet d'étude ne dépend pas que de lui. En effet, lorsque Frédéric Le Play étudie les communautés cabétistes, celles-ci sont déjà nommées par des acteurs sociaux peu préoccupés de savoir si ces structures qu'ils ont créées méritent une telle appellation : ils les revendiquent comme telles au nom de la signification que ce terme véhicule à leurs yeux. Quel que soit le sens qu'il entend donner à son propre concept, le chercheur n'a d'autre choix pour rester intelligible que d'appeler « communauté » l'objet déjà nommé ainsi avant lui. Ainsi, comme dans nombre d'œuvres ultérieures, la « communauté » est présente dans l'œuvre de Frédéric Le Play au moins à trois niveaux très différents :

- un concept qu'il prend soin de définir et à l'aune duquel il va essayer de caractériser les modes de propriété existant dans les sociétés de son époque
- des structures sociales revendiquées et nommées comme telles par les acteurs sociaux
- dont il va faire un objet d'étude sans les confondre avec son propre concept car la dénotation et la connotation qu'il met dans ce terme ne sont pas celles des acteurs sociaux.

Pour le chercheur en sciences sociales, la communauté est souvent à la fois objet et concept. Forme organisationnelle qui se donne nommée comme telle à lui, elle est en même temps un concept qu'il utilise pour la caractériser. Ainsi, Jean-Samuel Beuscart (2001, p. 79) dit joliment *« le terme est donc un concept hybride, mi-savant, mi-indigène »*. Cette pluralité de niveaux présente dans de nombreux travaux tant sociologiques que gestionnaires engendre parfois des confusions entre ces niveaux. Par exemple, un certain nombre de travaux se demandent si les communautés virtuelles revendiquées et affichées comme telles sont ou non des « vraies » communautés ou des « simulacres » (Proulx, Lazkho-Toth, 2000, pp. 106-107). La question n'a pas de sens s'il s'agit de juger si des formes de sociabilité répondent ou non aux critères édictés par un chercheur. Au nom de quoi celui-ci (lui-même acteur social doté des mêmes limites que les autres) serait-il le mieux placé pour décréter ce qu'est une « vraie communauté » ? En revanche, cette question a un sens dans le cas de recherches comme celles de Jean-Samuel Beuscart (2001, 2002) ou Claire Charbit et Valérie Fernandez (2003).

Le premier se demande si la « communauté Napster »[3] constitue une communauté ou une clientèle, mais sans imposer sa propre signification du terme. Il étudie d'abord en quoi et comment l'entreprise Napster tente de se présenter comme une communauté à travers son discours, sa façon de fonctionner vis-à-vis des internautes et les solutions techniques qu'elle apporte : cela lui donne le contenu exact de la revendication communautaire, sans qu'il soit besoin d'en préjuger. Ensuite seulement, il interroge diverses catégories d'utilisateurs pour connaître leur usage exact du site, les interactions nouées avec les autres utilisateurs, les significations véritables données à leur présence sur ce site. Et, de façon peu surprenante, il conclue à des rapports très diversifiés et à des modes de fonctionnement qui combinent au lieu de les exclure les deux registres d'action du militant altruiste et de l'égoïste calculateur.

Les secondes analysent les comportements des élèves d'une école d'ingénieurs de la région parisienne dans leur rapport à Internet, qu'ils utilisent très fréquemment et sur le fonctionnement duquel ils sont particulièrement avertis. Là encore, sans préjuger de ces

[3] L'icône du logiciel (*« Napster online music community »*) revendique clairement le caractère communautaire.

comportements ou les enfermer dans des stéréotypes, elles donnent la parole aux utilisateurs et constatent qu'ils tendent à combiner une appartenance à plusieurs communautés en même temps et que celles-ci peuvent être de deux ordres : *« L'articulation que nous proposons distingue des communautés de type* affectuel*, formes de socialisation tacites, non intentionnelles, dont la rationalité des membres repose sur une volonté de partage, pas d'un savoir mais plutôt d'un* savoir être ensemble*. A l'opposé les communautés de type* thématique *traduisent des démarches dont la rationalité des acteurs repose sur une volonté commune d'acquisition, de diffusion voire de production de connaissances. »* (Charbit, Fernandez, 2003, pp. 22-23). Dans le premier cas, la communauté prolonge des relations déjà existantes et maintient le lien avec des pairs non virtuels, déjà connus et avec lesquels existe une relation de confiance. Dans le second cas, elle fédère des intérêts communs liés à des thèmes bien identifiés ou à des centres d'intérêt : elle fournit du lien avec d'autres, d'abord davantage informatique que social, sachant que l'hybridation entre ces formes est fréquente et qu'il existe des cheminements très variés allant de l'une à l'autre au cours du temps.

Dans ces deux recherches, la communauté ne se présume pas, n'est pas définie *ex ante* par les chercheurs, mais *ex post* en fonction du sens qu'y mettent les acteurs : se dégagent des *« archétypes de communautés identifiées en partant du point de vue de ceux qui y participent »* (Charbit, Fernandez, 2003, p. 24), ce qui conduit à ne pas identifier un, mais plusieurs types possibles de communautés. Les questions posées, toujours en partant du point de vue de leurs membres, sont de savoir si les communautés créées ressemblent vraiment à ce que leurs promoteurs en disent, si elles atteignent les buts que se sont fixés leurs membres au départ, si elles comportent une efficacité collective que les individus n'atteindraient pas seuls, si elles se rapprochent ou non de types idéaux déjà élaborés par le passé, si elles ont une seule ou même signification pour tous leurs membres, si elles connaissent des dynamiques de transformation dans le temps, etc.

Mais aucun référentiel n'est mobilisé *ex abrupto* pour savoir si ce sont ou non de « vraies » communautés. Cette posture de recherche est particulièrement saine lorsque l'on traite d'un objet ou lorsqu'on mobilise un concept tel que la communauté qui se caractérise par une nature et une qualité de lien social : seul le sens que les individus lui donnent peut permettre de le caractériser et c'est lui qui doit être placé au cœur de l'analyse.

Ces recherches ne sont pas sans rappeler celle menée à l'aube des années 1980 par un groupe de sociologues réunis autour de Denis Segrestin (Segrestin et *alii*, 1981 ; Segrestin, 1980), dont les travaux particulièrement féconds sur les « communautés pertinentes de l'action collective » avaient relancé l'usage du concept dans la sociologie française. Cette équipe se rallie à une perspective résolument microsociologique plutôt que de voir dans les conflits locaux une réfraction d'un conflit de classes qui se jouerait à l'échelle des sociétés. Elle cherche comme Raymond Boudon et Alain Touraine à la même époque à repartir du terrain, mais sans se donner pour unité d'analyse des comportements individuels (Raymond Boudon) ou des mouvements sociaux à l'échelle macro-sociale (Alain Touraine). Son objet se veut encore plus concret et lié à l'action collective elle-même afin de *« rester en deçà de tous les schémas abusivement déterministes et linéaires »* (Segrestin et *alii*, 1981, p. 3) qui gangrènent la sociologie des mouvements sociaux.

De parti résolument empirique, elle va étudier les groupes concrets qui se mobilisent et formulera seulement ensuite des hypothèses : *« La mobilisation doit d'abord être considérée pour elle-même : identifier les communautés, élucider la logique interne des communautés qui sont réellement à l'œuvre dans l'action collective des travailleurs est en soi un objectif*

suffisant et, croyons-nous, préalable à toute hypothèse prospective, à tout pari sur la cohérence et le destin des mouvements sociaux. » (ibid.)

Au lieu de formuler des hypothèses *a priori*, l'équipe observera d'abord des communautés concrètes mobilisées dans une action. Maryse Tripier interrogera les conditions sous lesquelles on peut considérer les travailleurs immigrés comme une « communauté pertinente ». Margaret Maruani étudiera les luttes engagées par les femmes tant dans le travail que pour la reconnaissance de leurs droits dans la société. Denis Segrestin analysera l'articulation des « communautés de métier » avec les modes d'action et de discours d'un syndicalisme qui semble *a priori* avoir chassé les métiers de son univers de référence. Muriel Ray appréhendera l'impact de la crise d'identité de la communauté professionnelle des employés de l'assurance (particulièrement à l'UAP) sur les formes prises par le conflit de 1979, son existence même et, en partie, son échec. Guy Groux explorera l'enracinement progressif de l'identité des cadres et de sa spécificité dans des communautés constituées sous forme d'amicales ou, plus récemment, d'un syndicalisme jouant le rôle d'un pur instrument de recours institutionnel au service de l'identité. Enfin, Nicole Mercier s'arrêtera sur la communauté locale à l'œuvre dans le conflit de l'usine Montéfibre de Saint-Nabord dans les Vosges (1978) lors duquel toute la communauté locale (élus, ouvriers et cadres de l'usine, prêtres, enseignants et écoliers, etc.) se mobilisera pour « vivre et travailler au pays » face à la menace de fermeture de l'usine brandie par le groupe italien Montedison.

L'hypothèse centrale : pas d'action collective sans identité collective minimale, sans véritable intégration sociale. L'objet de la recherche se limite donc aux communautés réellement engagées dans des actions collectives, et non aux identités collectives qui seraient potentiellement porteuses de mobilisations. Cette perspective va révéler des mécanismes et des formes sociales très diverses. Dans certains cas, la communauté se cimente, se renforce et prend conscience d'elle-même dans l'action (les communautés de femmes en lutte). Dans d'autres, elle lui préexiste et c'est elle qui, dans toute sa structuration préalable, rend l'action possible, mais celle-ci n'est jamais sa seule finalité constitutive (les communautés de métiers). Elle est une identité collective, mais pas un instrument stratégique réductible à la seule dimension de l'intérêt commun dont l'existence ne suffit pas à engendrer une action collective.

Le rapport de la communauté à l'action peut ainsi être très variable et trois types sont finalement identifiés. Premièrement, la communauté professionnelle qui est soit un mode d'identification collective dominant nourri et utilisé par la référence macrosociale à l'action de classe (les « métiers »), soit (la « communauté-organisation » des employés de l'assurance) en cours de dissolution et de mutation : le syndicalisme s'évertue alors à courir après une communauté disparue et n'est qu'une structure substitutive de cultures perdues ou inexistantes. Le syndicalisme fait appel à une « communauté de référence » déphasée par rapport à la « communauté d'appartenance » (la culture collective actuelle) et il peine à comprendre, canaliser et encadrer les grèves sauvages de 1978.

Deuxièmement, la « communauté-groupe » de femmes en conflit : à la fois produit et enjeu de la mobilisation, elle se constitue elle-même dans l'action. Elle est expérience collective et n'existe pas en dehors de sa vie concrète née de la mobilisation. Liée à une situation objective partagée par femmes, l'intégration professionnelle ne renvoie pas à un référent macrosocial : elle est entièrement contenue dans le groupe concret de travail.

Troisièmement et dernièrement, la « communauté-société » (exemple de Montéfibre) où la société toute entière (le « pays » qui rassemble tous les habitants d'une ville au-delà de la

seule entreprise en conflit) fait office de communauté de référence et sert de base à l'action. La communauté pertinente dépasse alors le cadre purement professionnel et s'étend à la société locale elle-même dont elle reproduit le mode de hiérarchisation et la division des rôles.

2.3. Les communautés : une réalité sociale à « comprendre »

Qu'ont en commun toutes ces recherches ? Dans leur rapport étroit au terrain, dans leur neutralité descriptive que se défie de toute perspective évaluative ou normative, elles sont profondément « compréhensives » au sens wébérien : *« Nous parlerons d'"activité communautaire" là où une activité humaine se rapporte de façon subjectivement significative au comportement d'autrui (...) L'activité communautaire n'est évidemment pas la seule qui soit importante pour l'imputation causale d'ordre sociologique. Cependant, elle constitue l'objet primaire d'une sociologie "compréhensive". »* (Weber, 1992, pp. 320-321). D'ailleurs, Denis Segrestin fait explicitement référence à Max Weber pour s'affilier résolument à sa démarche intellectuelle, voire à ses concepts de communalisation et de sociation : *« D'un côté, il y a la "communalisation" - version wébérienne de la "communauté" - qui désigne la forme de relation sociale où "la disposition de l'activité sociale se fonde (...) sur le sentiment subjectif (traditionnel ou affectif) des participants d'appartenir à une "communauté"". De l'autre, il y a la "sociation" - version wébérienne de la "société" de Tönnies - à comprendre comme la forme de relation sociale où "la disposition de l'activité sociale se fonde sur un compromis d'intérêts motivés rationnellement (en valeur et en finalité) ou sur une coordination d'intérêts motivés de la même manière". »* (Segrestin, 1987, p. 466).

Le cœur de cette pensée est bien l'activité sociale (synonyme d'activité communautaire), laquelle peut relever partiellement à la fois de la sociation et de la communalisation : l'existence d'une forme « pure » n'est qu'un cas théorique limite. Le but de la sociologie est de la « comprendre », de fonder une compréhension explicative de la motivation, de la subjectivité, du *« sens que chaque acteur donne à sa propre conduite »* (Aron, 1976, p. 501).

Dans une telle perspective, féconde pour aborder des objets relevant d'une problématique du lien social, du type de relations qu'entretiennent des acteurs entre eux (ce que semblent bien avoir en commun toutes les mises en scène de la communauté évoquées jusqu'alors), définir « objectivement », c'est-à-dire de l'extérieur, les phénomènes sociaux étudiés n'a pas de sens. Ceux-ci ne prennent sens que dans la mesure de celui ou de ceux que leur prêtent les acteurs impliqués. Cette posture permet la confusion entre concept et objet, si tentante quand on s'aventure aux parages de la communauté :

- infiniment relativiste, elle ne définit aucun critère pour distinguer ce qui est ou non une vraie communauté (c'est le fameux principe de neutralité axiologique de Max Weber) : la relation sociale ne renvoie jamais à un *« sens normativement "juste" ou métaphysiquement "vrai", mais au "contenu significatif" »* Weber, p. 23) empirique visé par ses participants. Elle invite donc à faire un usage « idéaltypique » des concepts : ceux-ci ne servent pas à définir les normes auxquelles la réalité sociale devrait obéir pour mériter l'appellation de communauté, à décrire exactement le réel, ni à en embrasser toutes les combinatoires possibles. Leur utilité est bien de constituer des points de repère pour interroger le réel en étant muni de types « idéaux » sur le plan purement logique : *« (…) Nous voudrions insister sur la nécessité de séparer rigoureusement les tableaux de pensée dont nous nous occupons ici [les concepts idéaltypiques], qui sont "idéaux" dans un sens purement logique, de la notion de devoir-être ou de "modèle" »* (Weber, 1992, p. 174).

- Elle contourne aussi toute conception « substantialiste » du social : une structure ne saurait par nature abriter un type donné d'activité sociale. Une entreprise, un réseau d'utilisateurs de services en ligne, une famille, une entreprise, une corporation, un syndicat, un groupe réel ou virtuel centré sur de la production de connaissance, ne saurait être par nature et *a priori* considéré comme porteur d'un lien social de nature communautaire, quel que soit le sens donné à ce terme. Seul comptera le sens que ses membres donnent à leur activité sociale, ce sens n'étant pas le même pour tout le monde et chacun pouvant donner plusieurs sens à son activité sociale à l'égard d'autrui. Cela explique que le lien social au sein d'une « communauté » ne soit d'une part jamais « pur » (Jean-Samuel Beuscart), d'autre part puisse évoluer au cours du temps (Claire Charbit et Valérie Fernandez).

- De ce point de vue, les éléments formels (technologie en jeu dans un réseau, étendue ou diversité du réseau impliqué, moyens à disposition) ne sont qu'une partie de tous les facteurs pouvant influer sur ce sens que les acteurs donnent à leur activité sociale. Parce que le lien social ne se confond pas avec la structure sociale et en épouse rarement les frontières, parce que chaque acteur reste un acteur subjectif (donc sujet), la « gérabilité » des communautés sera très partielle. Jean-Samuel Beuscart, en particulier, montre bien que, même lorsqu'une structure (en l'occurrence l'entreprise *Napster*) tente d'orienter le sens de la « communauté », les réponses des internautes sont à la fois très diversifiées et très ambivalentes. Il y a là débat entre ceux qui pensent qu'il est possible de « créer » des communautés et ceux qui vouent une telle ambition à l'échec. La sociologie comme les sciences de gestion ont secrété ce clivage entre tenants d'une approche descriptive et tenants d'une approche transformative du monde et des organisations et cela nous amène directement à notre dernière partie.

3. Les communautés : un objet de gestion ?

3.1. Le processus de production de connaissances

L'idée selon laquelle le processus de production de connaissances ne se limite pas à la seule intervention des chercheurs est relativement connue dans le champ des sciences dites dures, notamment avec les travaux de Michel Callon (1989) et Bruno Latour (1989), mais est tout aussi vraie des sciences sociales, et en particulier de la gestion. En effet, le processus de production de connaissance scientifique (Audet, Malouin, 1986) en « sciences de l'administration »[4] ne se limite pas au seul acte de production de savoir par les chercheurs. Il comprend en réalité deux étapes distinctes. La première est effectivement l'*acte de production* de connaissance proprement dit, elle-même décomposée en deux sous-étapes : la *prise de connaissance par le chercheur* et la *reconnaissance* – nécessairement collective - par d'autres de ce savoir qui suppose le passage par des voies obligées méthodologiques, linguistiques, de mise en forme, d'inscription dans des réseaux de praticiens et d'universitaires à la demande desquels répondre, d'expérimentation, etc. Cet impératif de reconnaissance (qui rejoint la notion de « demande sociale ») peut aussi pousser un auteur, selon les milieux et les réseaux dans lesquels il la recherche, à simplifier outrageusement sa propre conceptualisation, à tenter de généraliser des résultats très ponctuels, etc. Puis vient *l'appropriation* de cette connaissance par d'autres acteurs dans des finalités et contextes très diversifiés.

[4] Selon l'expression consacrée au Québec, d'où sont issus les chercheurs évoqués ci-après.

Ce processus alimente lui aussi la polysémie du concept et ce, oserions-nous dire, d'autant plus qu'il est attractif. Par exemple, la revue de littérature, passage obligé auquel tout auteur doit sacrifier en sciences de gestion (mais aussi dans l'ensemble des disciplines) conduit dans de nombreuses communications à un empilement de références sur la communauté auxquels l'auteur n'aurait pas nécessairement besoin de faire référence s'il était libre de procéder, tant elles sont éloignées de son objet ou de ses préoccupations. Mais surtout, elle contraint les auteurs à des raccourcis, des successions de définitions, des juxtapositions rapides de concepts dont les contextes d'émergence, les finalités, les champs d'application sont souvent très différents. D'où une impression de polysémie et de désordre cacophonique d'autant plus grande que le concept a été abondamment mobilisé. Pour ne pas écraser la richesse qu'apporte la polysémie à un concept, nous avons évoqué précédemment la nécessité de restituer ce que Jean-Claude Passeron appelle son « contexte d'émergence ». Or, la revue de littérature, exercice imposé qui ne constitue pas la finalité d'une production scientifique, ne se prête guère à une telle restitution de détail : la plupart du temps, l'œuvre des auteurs antécédents se trouve réduite à un effet de catalogue, à une suite rapide de définitions, de typologies, de critères de différenciation, de champs d'application qui noient l'intelligibilité de la dynamique de transformation et d'enrichissement du concept.

Mais c'est surtout au niveau de l'appropriation par d'autres que les glissements et les dévoiements de sens se font les plus spectaculaires concernant le concept de communauté. Qu'il s'agisse de discréditer un auteur, de l'« enrôler » (Callon, 1989) au service de ses propres thèses, d'en faire une utilisation opérationnelle, de mettre en évidence sa propre originalité en réduisant celle des autres, force est d'admettre que la polysémie est aussi largement entretenue par des appropriations approximatives, simplificatrices, voire mensongères.

Nous avons illustré ce phénomène à travers la « relecture » de Frédéric Le Play par Robert A. Nisbet. Pourtant, résolu à recourir au langage commun dans son lexique conceptuel, Frédéric Le Play avait été excessivement rigoureux dans son effort de définition et de clarification sémantique et lexicale afin d'éviter toute ambiguïté et de clarifier, pour lui-même et pour les autres, le sens des mots qu'il emploie. Mais cet effort n'empêche nullement une « relecture » dans laquelle Robert A. Nisbet non seulement réinterprète en termes de communauté des concepts nommés autrement par Le Play, mais également oublie que celui-ci donne au mot un (et même deux) sens très différents de celui qu'il lui fait endosser.

Plus généralement, Il « enrôle » sous la bannière de la nostalgie communautaire et de la nécessité du retour aux traditions la plupart des grands fondateurs de la sociologie. Il va jusqu'à relire en termes de communauté des concepts nommés autrement par eux (la « solidarité mécanique » d'Emile Durkheim), à voir un concept de communauté là où ces auteurs ne font qu'un emploi banal, sans charge conceptuelle, du terme (c'est de nouveau le cas pour Emile Durkheim) ou à voir chez eux (Frédéric Le Play) un concept de communauté sans rapport avec celui qu'eux-mêmes produisent.

Pour comprendre cette insistante relecture des fondateurs, il faut se souvenir que, quelques années avant *La tradition sociologique*, Robert A. Nisbet a écrit un autre ouvrage dont le titre était *The Quest for Community* (*La quête de la communauté*) réédité plus tard sous un autre titre (Nisbet, 1962). Son argument central peut se résumer ainsi : l'histoire des sociétés contemporaines depuis le XIX^{e} siècle montre à la fois une montée en puissance des Etats qui en viennent à assumer toutes les fonctions au sein de la société et une désintégration concomitante de toutes les associations (famille, communautés locales, syndicats) qui assuraient la fonction et l'autorité sociales. On a longtemps cru, affirme Robert A. Nisbet, qu'il

s'agissait d'un processus positif porteur d'émancipation des individus (auparavant aliénés à des communautés oppressives) et du maintien de l'ordre social. A cette époque optimiste où l'on croyait l'individu capable d'assurer sa stabilité dans le monde en devenir a succédé une ère dominée par les sentiments d'instabilité, de désintégration et surtout d'insécurité.

La cause de cette évolution d'un optimisme fondamental vers un sentiment de crise radicale réside dans la désorganisation sociale née de ce mouvement historique. L'aliénation aux liens de classe ou de religion a été remplacée non par la liberté, mais par une autre aliénation : celle de l'homme solitaire sans repère stable vivant sa condition dans l'anxiété permanente. L'individu, incapable d'autostabilisation et d'autonomie créatrice, perd, livré à lui-même, les capacités qu'on espérait naître de l'affirmation de son individualité : créativité, progrès, liberté. La revendication montante de communauté, le sentiment croissant d'insécurité sont les symptômes du vide social que ne saurait combler un Etat lui-même cause de dislocation du social. La centralisation n'a jamais été aussi importante et aussi illusoire : les individus cherchent dans l'Etat la sécurité et le statut que seules des structures « primaires » (voisinage, famille, églises,...) dispensent. A la désagrégation du lien social et au déséquilibre du pouvoir en faveur de l'Etat correspondent un risque montant de dérive totalitaire.

Robert. A. Nisbet mobilise en fait une « idée » personnelle de la communauté qui constitue *in fine* la référence centrale de sa recherche. Sa relecture des auteurs du XIX^{e} siècle se comprend à travers ses engagements personnel et intellectuel en faveur de formes plus traditionnelles et microsociologiques de lien social. Et, dans la définition qu'il donne en introduction de *La tradition sociologique*, il est difficile de ne pas voir la communauté qu'il dit être l'objet de la quête désespérée de ses propres contemporains et défendue quelque treize années plus tôt au nom de valeurs d'autonomie et de liberté de choix seulement réalisables selon lui dans des conditions de diversité de cultures, de partage de l'autorité et de pluralité d'associations mises à mal par la société contemporaine. Il cherche dès lors à faire endosser la même vision par des auteurs prestigieux pour qu'ils apportent de l'eau à son moulin et lui offrent leur séculaire et indiscutable caution.

Mais l'histoire du concept sociologique de communauté regorge de bien d'autres réinterprétations. Ainsi Ferdinand Tönnies a-t-il été à la fois « récupéré » par le national-socialisme allemand et soupçonné par les sociologues d'en avoir fait le lit : d'où un opprobre durable jeté sur son nom et sur son œuvre. Les séides du nazisme vont s'emparer de sa théorie et la faire leur sous la forme dévoyée *« de leurs doctrines vulgaires sur le caractère sacré de la «Communauté» fondée sur la race et la nation »* (Nisbet, 1993, p. 100), appropriation contre laquelle Tönnies s'élèvera vigoureusement dans une édition de 1935 de *Communauté et société.* Dès 1935, Raymond Aron a compris que Ferdinand Tönnies n'a rien à voir avec les mouvements d'idées et de société qui secouent l'Allemagne et il vole à son secours : *« La réaction contre la civilisation mécanique, contre l'ordre abstrait a pris pour devise le retour à la communauté. (…) Le mouvement de la jeunesse comme le national-socialisme invoquent la communauté authentique (…) En dépit de ses préférences pour la communauté, Tönnies ne reconnaîtrait sa doctrine ni dans cette politique, ni même dans le romantisme culturel. En tout cas, il entendait rester savant et non devenir prophète ou démagogue. Malgré tout, la confusion politique va de pair avec l'équivoque scientifique. »* (Aron, 1981, pp. 20-21). Cet appel à la distinction entre le concept et l'utilisation qui en avait été faite ensuite n'a cependant pas été entendu et, pour tous ceux qui ont fait l'économie d'une relecture, le nom de Ferdinand Tönnies a longtemps été plongé dans l'oubli ou la réprobation.

Bien plus récemment, Emmanuelle Vaast relève le surprenant *« succès actuel de la notion de CP auprès des praticiens »* (Vaast, 2002, p. 7), rencontre paradoxale entre une GRH qui individualise la relation salarié-entreprise et une conviction entretenue par *« certains mots d'ordre du management »* selon lesquels productivité et expertise trouvent leur origine dans la solidarité des comportements et dans l'existence de collectifs cohésifs au sein des entreprises. Fort justement, elle pointe non pas la « récupération managériale », pourtant souvent dénoncée et reprochée au concept de communauté de pratique, mais le fait que, souvent, cette appropriation du concept passe par une recherche de recettes toutes faites incompatibles avec la nature même des communautés que le concept désigne, leur caractère largement spontané et informel. Elle aussi attribue ce *« recours massif et excessivement divers aux CP dans les discours managériaux »* (ibid.) au fait même que le concept parle aux praticiens :

« La littérature académique et managériale s'est très vite emparée des communautés de pratique. Apparues dans la littérature entre 1987 et 1991(…), les communautés de pratique sont devenues une des principales notions "dont on parle" (…) Certains auteurs, inspirés par l'expression "communauté de pratique", l'appliquent à des groupes dont les caractéristiques sont éloignées de celles des CP. McLure-Wasko et Faraj (2000), par exemple, ont recours à l'idée de "communauté de pratique électroniques" pour décrire des groupes dont les membres ne se connaissent pas directement, n'effectuent pas de tâches semblables ou même complémentaires, sont dispersés et n'appartiennent pas à la même organisation, mais échangent des informations par l'intermédiaire de forums électroniques. » (Vaast, 2002, pp. 12-13.). Nous avons par ailleurs rencontré d'autres textes proposant des « extensions » du concept de communauté de pratique dans des directions opposées à celles d'Etienne Wenger, comme par exemple, un texte qui proposait de l'appliquer dans des environnements internationalement distribués à des collectifs virtuels d'individus ne se rencontrant jamais du fait des distances qui les séparent (Kimble et *alii*, 2001) ou un autre qui proposait un programme de travail visant à mesurer les liens entre performance organisationnelle et communautés de pratique (Lesser, Storck, 2001).

Emmanuelle Vaast attribue cette forte attractivité du concept à son caractère vague et au fait qu'elle semble pouvoir concerner des situations extrêmement larges et diverses (Raymond Aron adressait le même reproche implicite à Ferdinand Tönnies), mais insiste sur le fait que cette appropriation témoigne surtout d'une incompréhension profonde de la nature des phénomènes qu'il désigne, quelle que soit la précision avec laquelle il a été défini.

Etienne Wenger a beau insister sur l'émergence spontanée et progressive des CP à partir d'interactions continues entre leurs membres impossibles à diriger mécaniquement (Vaast, 2001, p. 22), des praticiens aux prises avec des organisations qu'ils sont supposés orienter admettent mal qu'un phénomène dont elles sont le siège échappe largement à leur contrôle, surtout s'il est porteur de valeur ajoutée. Certes, il ne cesse d'affirmer : *« A community of practice is different from a* business or functional unit *in that it defines itself in the doing, as members develop among themselves their own understanding of what their practice is about.»* (Wenger, 1998b). Mais il dit également : « *Just because communities of practice arise naturally does not mean that organizations can't do anything to influence their development »* (ibid.). Le discours de l'auteur est lui-même porteur d'espoirs de gérabilité des CP et de la contradiction potentielle à vouloir présider aux destinées d'un phénomène spontané : peut-on oublier qu'Etienne Wenger est aussi un acteur social qui a fait des communautés de pratique son objet de conseil et qu'il est aujourd'hui dans une phase d'auto-appropriation de la connaissance produite il y a dix ans, au risque de contredire ses discours d'alors et de passer d'une logique descriptive à une approche normative ?

Jean-Samuel Beuscart pointe la même contradiction quand il relève avec ironie l'oxymoron involontaire d'un directeur du marketing recruté dans une *start-up* d'information et de vente de musique en ligne : « *J'ai été embauché pour créer des communautés. On m'a dit, on a tout, la technique, la base de données, le produit, il manque plus que les communautés, tu vas nous les faire* » (Beuscart, 2001, p. 79). La même tendance à la simplification a été repérée par Claire Charbit et Florence Fernandez : là où le sociologue distingue les concepts de communauté, de sous-culture de consommation, de tribu, les analyses marketing qui les reprennent les utilisent souvent comme synonymes et les confondent, ce qui s'explique dans la mesure où leur finalité est de travailler sur tous les groupes dont les membres sont unis par un point commun, quel qu'en soit la nature.

Comme le dit joliment Bruno Latour : *« le destin de ce que nous disons ou faisons est entre les mains des autres »* (Latour, 1989, p; 45). Ce sont eux qui, en fonction de leurs propres besoins, donneront à nos discours et actes un sens, une valeur, une présence dans leur propre rhétorique. Cet état de fait est particulièrement prégnant en sciences sociales et en fait partie intégrante : peut-être faut il cesser de le regretter comme un fait évitable et en prendre la mesure comme d'une réalité consubstantielle du fait même de travailler sur le social.

3.2. Concepts et idéaux

Si les concepts forgés en sciences sociales sont avant tout supposés permettre de décrire et analyser la société, nous avons vu que ce n'est pas leur seul usage possible. D'une part, les chercheurs sont aussi inévitablement des acteurs sociaux dont l'œuvre a souvent aussi pour vocation d'expliquer (la société, les organisations) pour mieux agir dessus et d'autre part, quand bien même ce ne serait pas le cas, rien ne saurait empêcher d'autres acteurs de faire d'un concept un idéal, un « modèle » à rechercher ou à tenter de construire.

Car la société, les organisations, sont, contrairement aux lois physiques, aux propriétés chimiques ou à la biologie cellulaire, un environnement qui se donne à voir immédiatement et de manière perceptible au plus grand nombre. Si seuls des spécialistes peuvent, pour l'heure, espérer transformer les gènes et les propriétés physico-chimiques de la matière, la transformation de la société et des organisations qui font partie de la réalité de chacun et leur sont (faussement ?) familières peuvent constituer une ambition pour le plus grand nombre. Et, pour légitimer cette action, il est habituel et peut-être même inévitable dans un monde « désenchanté »[5], c'est-à-dire fort peu enclin à accepter les explications relevant de la magie, de recourir comme instruments de légitimation aux concepts des sciences sociales.

Mais lors de telles utilisations, ce n'est plus à un concept que l'on a affaire (quels que soient la rigueur et les efforts de précision déployés par son auteur), mais bien plus à une idée pratique, un idéal ou à un modèle : *« (…) il existe en règle générale certaines relations entre l'"idée" prise au sens de tendance de la pensée pratique et théorique d'une époque et l'"idée" au sens d'un idéaltype de cette époque, construit par nous pour servir d'auxiliaire conceptuel. Il arrive qu'un idéaltype de certaines conditions sociales qu'on obtient par abstraction de certaines manifestations sociales caractéristiques d'une époque ait effectivement passé aux yeux des contemporains de celle-ci pour l'idéal qu'ils s'efforçaient pratiquement d'atteindre*

[5] « Entzauberung der Welt » signifie précisément, comme le rappelle Christian Bouchindhomme, « sortie du monde de la magie » Weber, 1995, p. 379) : cette connotation positive a été perdue dans la traduction popularisée par julien Freund (« désenchantement du monde »).

ou du moins pour la maxime destinée à régler certaines relations sociales – les exemples de ce genre sont même assez fréquents. » (Weber, 1992, p. 178).

Le glissement qui s'effectue alors renvoie non pas aux termes qui eux restent inchangés, mais à la nature même de ce qu'ils désignent. Max Weber y voit une situation courante et nous ne cessons de la rencontrer dans les littérature gestionnaire et sociologique, certes à propos du concept de communauté, mais aussi pour d'autres concepts dont se sont emparé les praticiens, comme la « compétence » ou, plus récemment encore, l'« expérience ». En son temps, le concept de culture a fait les frais des mêmes réinterprétations.

Mais ces tentatives pour « passer à l'acte », pour concrétiser dans la réalité sociale le concept ou en faire un usage « réaliste » (et non idéaltypique ou purement abstrait) sont rarement couronnées de succès. Le fait que les concepts résistent à l'opérationnalisation n'est guère étonnant : même destinés à représenter ou à styliser la réalité sociale, ils ne sont pas *de facto* susceptibles de s'y incarner tels quels ou de permettre de la transformer à sa guise. Un fait social est conceptualisé et identifié n'est pas *de facto* gérable et réellement constructible.

Aussi, quand Emmanuelle Vaast pointe les questions que posent actuellement les CP (le problème de leur « existence » et la difficulté de leur opérationnalisation), ce sont en réalité de faux débats. En effet, chercher à identifier ou à obtenir dans la réalité sociale des structures qui correspondraient en tous points au concept qui en a été développé par Etienne Wenger nous semble peu réaliste et témoigne d'une confusion entre le registre du concept et le niveau de la réalité sociale. Le premier parle certes de la seconde, mais, pour savoir s'il a quelque chance de s'y incarner autrement que de manière accidentelle, il faudrait revenir à son mode de construction : est-il une pure construction « idéelle » ou est-il fondé sur une observation ? Est-il une pure mise en forme de faits observés ou une véritable théorisation fondée sur une démarche progressive de décontextualisation allant largement au-delà de la simple recherche de représentation du réel. S'agit-il d'une observation isolée ou au contraire beaucoup plus vaste ? Le concept reprend-il la totalité des caractéristiques du fait observé ou n'insiste-t-il que sur certaines ? Par exemple, si ce concept a été forgé pour mettre en évidence les phénomènes d'apprentissage collectif, il n'est guère surprenant qu'on n'y trouve pas trace, comme nous l'avons dit, des problèmes de pouvoir qui, peut-être, agitaient le collectif d'employés d'une société d'assurance maladie observé par Etienne Wenger. Ce qui est en cause ici, c'est plus que la signification du concept : c'est le niveau et le mode de conceptualisation et de théorisation sur lesquels il se fonde.

Autrement dit, c'est seulement lorsque l'on pense que les concepts sont une représentation possible ou souhaitable de la réalité sociale que l'on regrettera qu'Etienne Wenger mette en scène des « communautés idéales ». Mais a-t-on alors véritablement affaire à un concept ? Lui-même éprouve aujourd'hui des difficultés analogues, dans son activité de consultant centrée sur les CP, à *« distinguer clairement ses communautés de pratiques de groupes de travail transversaux tels qu'ils sont mis en place notamment dans le cadre de programmes de "knowledge management" »* (Vaast, 2002, p. 7). Cela n'est à y réfléchir pas très étonnant : les CP insistent sur l'apprentissage collectif, mais leur niveau de définition n'est pas aussi complet et précis quant aux autres dimensions constitutives d'un collectif : n'étant pas la seule forme organisationnelle à générer de l'apprentissage collectif, cette seule caractéristique ne suffit pas à les spécifier par rapport à d'autres collectifs. Il n'est ni vraiment étonnant, ni en soi gênant que les CP n'existent pas : ce concept a-t-il vocation à s'incarner dans la réalité sociale ou doit-il rester une construction idéelle permettant de la penser ? Là encore, seul un retour sur son contexte d'élaboration permet de trancher.

De même Serge Proulx et Guillaume Latzkho-Toth montrent-ils le scepticisme qui a envahi un John Perry Barlow, autre usager du WELL, qui admet en 1995 que son *« enthousiasme pour les communautés virtuelles est retombé »* (Proulx,, Latzko-Toth, 2000, p. 108). Comme bien d'autres, il y constate un lien social sans commune mesure avec celui imaginé à partir des premières expérimentations par leurs concepteurs (dont il fait partie).

Mais la déception liée aux tentatives de concrétisation de concepts comme les communautés de pratique ou virtuelles n'est pas une nouveauté : la sociologie n'a cessé de relater l'échec de telles expériences. Deux types d'essai sont visés : mise en pratique de conceptions forgées de toutes pièces par un théoricien (le plus célèbre reste Etienne Cabet) ou expérimentations par des mouvements dont la théorisation ne fait que suivre/accompagner la pratique (communautés contre-culturelles des années 1970 et communautés de production d'après 1945). Mais dans les deux cas, l'échec et son analyse restent les mêmes.

3.3. Les analyses sociologiques de « l'échec communautaire »

Toutes retracent l'échec d'une tentative pour concrétiser une forme sociale privilégiant un certain type de lien social : la compréhension de ce en quoi il y a échec nous aidera de comprendre ce qu'ont malgré tout en commun ces conceptions de la communauté.

La première met en scène la communauté en tant qu'objet autant que comme concept. De fait, la période de l'après-Deuxième Guerre mondiale a vu émerger ou resurgir des mouvements sociaux fondateurs de communautés cherchant tous à incarner sous cette appellation autorevendiquée autre chose que ce qu'a à proposer la société dominante de l'époque. Le premier à s'intéresser à l'un de ces mouvements dans une perspective dépassant la simple chronique est Albert Meister. Il réalisa entre 1956 et 1958 une enquête de terrain sur les Communautés de Travail (Meister, 1958) commandée par l'Assemblée Générale des Communautés de Travail et menée sous l'autorité du Bureau d'Etudes Coopératives et Communautaires. Comme celle qui l'avait précédée (Desroche, 1956), elle cherchait à dresser le bilan de l'expérience des Communautés de Travail, héritières des coopératives ouvrières de production, elles-mêmes issues des Associations Ouvrières de Production (Desroche, 1981).

Après les élans enthousiastes de la période 1945-1948 durant laquelle plus de 300 coopératives ouvrières furent créées (Bondu, 1981), le mouvement s'essouffle rapidement. En 1950, seulement 45 « entreprises ou essais communautaires » restaient représentés à l'Assemblée Générale de l'Entente Communautaire et l'enquête d'Albert Meister portera finalement sur les 27 communautés encore vivantes en 1957 (Meister, 1958, p; 27). Dès la fin des années cinquante, le mouvement se banalise et voit disparaître son originalité théorique et pratique, pour finalement se résoudre en un nombre - certes important - de S.C.O.P., formule moins ambitieuse et moins exigeante que celle des Communautés de Travail.

Désabusé, Albert Meister constate que la tentative, en dépit de ses buts *(« tendre réellement à l'épanouissement humain complet des membres qui composent la Communauté »*, Meister, 1958, p. 74) doit *« renoncer à créer une société en marge de la société globale contre laquelle elle se révoltait »* (ibid., p. 66). La communauté avait, pour ses créateurs, vocation à incarner l'antithèse de la société moderne sous la forme d'une propriété et d'une gestion collectives de l'entreprise et l'échec réside dans l'incapacité à créer le lien social espéré : *« L'expérience des communautés de travail a démontré clairement que la propriété collective*

des moyens de production n'entraînait pas automatiquement une gestion collective et, bien qu'éliminant le classique conflit de classes au sein de l'entreprise, laissait subsister l'antagonisme entre manuels et intellectuels, entre dirigeants et dirigés » (ibid., p. 61).

La communauté reste *in fine* arrimée à la vie économique générale et liée à ses fluctuations, cause majeure de la déréliction des structures survivantes, puis du mouvement entier. *« La production a bouffé la communauté »*, formulation triviale et lapidaire, stigmatise l'incapacité du mouvement à dépasser l'ennui du travail d'exécution, le clivage entre dirigeants et dirigés dans leurs finalités et leur compréhension irréductiblement divergente des phénomènes économiques, l'individualisme croissant de la gestion. Surtout, cette mouvance opposée à la société moderne et à sa manifestation économique (l'entreprise capitaliste) n'a pas réussi à réaliser son vœu originel *« très fort de créer un monde neuf en marge et même contre la société ambiante »* (ibid., p. 62) : toutes ses institutions (règle, tribunal, groupes de quartiers, manifestations culturelles et sociales autonomes) ont été dissoutes ou contestées.

Toutes ne sont pas condamnées à mourir à brève échéance : leur modèle à toutes, la fameuse communauté de Boimondau créée en 1941 par Marcel Barbu, survivra jusqu'à sa faillite définitive en 1972 (Desroche, Lebret, 1944 ; Leray, 1977, Mermoz, 1978). Mais, même si elles perdurent, leur vocation première, ne se réalise jamais dans sa plénitude. Leur ambition était *« l'unification de l'existence humaine ; ainsi l'univers de la production s'ouvre sur l'ensemble de la vie : agriculture, vie familiale, loisirs culturels et sportifs, formation intellectuelle et spirituelle »* (Bondu, 1981, p. 287) et elles ne l'ont jamais approchée dans la durée. Malgré quelques réussites aussi fulgurantes qu'éphémères, elles rentrent dans le rang et, très vite, ne se distinguent que marginalement des autres organisations. La normalisation touche même Boimondau : Marcel Mermoz (qui la dirige à partir de 1944) parle d'un *« suicide collectif »* de la communauté dès 1958. Lui-même la quitte dès 1951 sur le constat d'un écart croissant *« entre l'objectif coopératif du communisme libertaire et l'aspiration, du repli confortable sur soi-même, poursuivie par le groupe »* (Bondu, 1981, p. 341). Conçue comme une totalité (au double sens de tout non divisible et de structure propre à réaliser l'unité de l'être humain) et comme antithèse de la société capitaliste de l'après-guerre, Boimondau s'écarte peu à peu du projet de ses initiateurs. Les sociologues (Dominique Bondu, Marc Leray) ou les chercheurs plus polyvalents (Henri Desroche, Albert Meister) travaillent en fait un double objet : l'identification précise du projet et le récit de sa désaffection, de sa déliquescence à l'épreuve du réel.

Les Communautés de Travail, restées marginales, même dans le mouvement coopératif et associatif dont elles ne furent qu'un court épisode, sont doublement exemplaires de la plupart des courants alternatifs qui leur succèdent en reprenant à leur compte le terme.

Tout d'abord, toutes auront la même ambition d'opposition ou, au moins, de marginalité vis-à-vis de la société globale dont elles prétendent constituer une possible alternative. La communauté incarne le neuf par rapport à un monde usé : ce sera une constante des mouvements alternatifs se réclamant de la communauté. Ensuite, les travaux sociologiques sur les communautés de travail constituent le prototype des études développées autour des mouvements alternatifs ultérieurs : tous ont observé des expériences sociales porteuses d'un projet dont la recherche tirera *in fine* un constat d'échec partiel ou total. De fait, comme pour les communautés de travail, la recherche sociologique mettra en évidence, après la chronique des événements, la faillite ou la difficulté du projet, l'ampleur des promesses non tenues au regard des réalisations. Elle s'attachera aussi - c'est là que se manifesteront la diversité, voire les divergences - à expliquer cette faillite.

En effet, les mouvements (communautés de base chrétiennes, psychiatrie communautaire, communauté thérapeutique proposant une alternative à la prison classique, communautés éducatives) apparus surtout dans les années 60 et 70 se caractérisent par une *« dynamique de la négation »* (Lacroix, 1974, p. 541) et un *« caractère tout à la fois radical et marginal »* (Sainsaulieu, Tixier, Marty, 1983, p. 27). Ainsi, Bernard Lacroix leur trouve comme unique point commun un rapport hautement conflictuel à la société établie. *« Partout l'énoncé communautaire est (...) irréductible désir de table rase et projet de cité nouvelle : nouvelle école, Eglise régénérée, prison humanisée, hôpital ouvert, ... Toujours aujourd'hui, il paraphe une lutte et crie une volonté de transformation. L'étude du discours communautaire l'a montré imprécis et négateur : la communauté accueille ce que ceux qui la sollicitent, lui apportent, elle cristallise et rassemble les aspirations diffuses de ses propagandistes. (...) L'essentiel demeure sa fonction d'*altérité*, voire d'*altercation*: permettre à ceux dont elle est l'emblème de combat, d'affirmer leur "commune" différence face à l'institution contestée. Elle est arme de contestation. Elle offre une* alternative*, donc définit une stratégie : le discours communautaire est, avant tout, un discours stratégique… »* (Lacroix, 1974, pp. 540-541).

Le projet communautaire se fait ici outil de négation d'une institution qu'il nie tout en prétendant à terme la remplacer comme norme établie, dans une dialectique entre communauté et société : la société désigne ce qui est en place (l'institution, l'institué). La communauté, elle, figure l'instituant, dynamique sociale spontanée, émergente, seule capable de restaurer les liens sociaux étroits, les rapports chaleureux, affectifs, d'homme à homme, que la vie urbaine distend et empêche. Ces mouvements ne contestent pas tant l'idée même de norme qu'une société industrielle déshumanisée. Mais *in fine*, leur projet positif est dominé par la négation : *« Le vocable de "COMMUNAUTE" désigne toutes les formes de fuite hors du monde moderne, ainsi que toutes les formes de recherches de vie nouvelle que cette fuite implique* » (Lacroix, 1974, p. 526).

Nous ne reviendrons pas davantage sur les études sociologiques des communautés des années 1960-1970 (Lacroix, 1979, 1981 ; Voisin, 1976 ; Bolle de Balle, 1985), mais nous souhaitons malgré tout évoquer les travaux de Renaud Sainsaulieu, eux aussi exemplaires d'une approche militante et « duale » de la communauté. Quasi exclusivement sur le registre d'une analyse organisationnelle, il s'attarde sur le fait que les organisations démocratiques des années 1970 n'ont pas su trouver et déployer les idées qui leur auraient permis de vivre leur ambition. Il montre notamment (Sainsaulieu, 1979) que les diverses formes d'entreprise qui, en France, ont cherché à faire participer le plus grand nombre aux décisions n'y sont pas parvenues. Son analyse vise un ensemble d'organisations toutes à vocation productive et y voit une volonté d'incarner *« une sorte de Communauté, jamais achevée, toujours espérée »* (ibid., p. 129) et après laquelle elles courent toutes.

Elles s'inscrivent dans une longue tradition historique (faisant pendant et contraste aux grandes bureaucraties du pays) par laquelle *« la société française [a] été travaillée par une dimension communautaire centrée sur les ordres monastiques, les compagnonnages, la démocratie villageoise, les coopératives de production, les mutuelles d'entraides et de services, les communautés de travail. »* (ibid., p. 130). Mais, malgré ces ancêtres prestigieux, les tentatives démocratiques des années 1970 ne réussirent jamais un vrai partage de la décision. Les coopératives de production, par exemple, ne résolurent jamais la question du pouvoir (malgré un système sophistiqué d'assemblées générales) et se transformèrent souvent en entreprises classiques quand l'activité crût. De même, les mutuelles, malgré des climats de travail plus sereins et moins féodaux, ne partagèrent pas vraiment les décisions, les risques ou

les chances de promotion : *« On se respecte davantage entre mutualistes qu'entre simples salariés d'entreprise, mais cela ne va pas plus loin »* (ibid., p. 131).

En fait, selon lui, la participation démocratique, pour avoir quelque chance de succès, devra éviter de se fourvoyer dans deux voies - communauté et bureaucratie - se révélant toutes deux d'égales impasses. Elles ont donné lieu à moult tentatives incapables de briser les habitudes de retrait et de conflictualité enracinées dans les organisations et doivent être abandonnées au profit d'autres démarches. Bref, l'égalitarisme communautaire est une voie suffisamment fréquentée pour que l'on sache qu'elle constitue une impasse en raison d'un manque structurel. *« (...) Il ne suffit pas de vouloir un projet collectif, même par le débat instauré en assemblée générale, encore faut-il être capable de se comprendre culturellement, c'est-à-dire de percevoir la logique de l'autre, d'expliciter ses propres différences d'idées et d'élaborer des compromis supportables par l'ensemble.* » (Piotet, Sainsaulieu, 1994, p. 253).

Renaud Sainsaulieu formule plus tard avec ses coauteurs un diagnostic similaire sur le « modèle communautaire » des PME autogérées des années 1970 et des essais participatifs des grandes entreprises (Francfort, Osty, Sainsaulieu, Uhalde, 1995) : ce « modèle » s'est arrêté au milieu du gué, faute d'une connaissance de ses propres dynamiques internes suffisante pour créer les outils et structures organisationnels à même de les maîtriser, de les canaliser. Ces dynamiques, telle une réaction chimique mal contrôlée, ont mené le modèle à l'entropie (l'organisation ingouvernable) ou au pur échec (rien ne se passe). L'analyse sociologique des rapports internes constitue un préalable à la pacification d'une rencontre entre le projet communautaire d'une part et les fonctionnements collectifs concrets dont est passible toute organisation d'autre part.

L'analyse est dominée par l'idée d'un modèle - plutôt qu'utopique et voué à l'échec - inachevé et inapte à aller au bout de son programme, ce qui n'est peut-être pas un mal compte tenu du modèle *« totalitaire »* dont procède la tension vers la communauté. Sa volonté de *« rationalisation totalisante »* l'apparente aux ordres monastiques, aux compagnonnages et aux corporations qui prétendaient *« couvrir l'ensemble de la vie »* et est même *« plus totalitaire que le projet taylorien et bureaucratique, qui n'a jamais cherché à contrôler l'ensemble des activités civiles et familiales de l'homme au travail. »* (Sainsaulieu, 1975, p. 130).

Cet aperçu des analyses sociologiques sur les tentatives (et les échecs) de concrétisation de « communautés » nous donne les prémices d'une dernière hypothèse en vue de comprendre la polysémie, mais aussi la récurrence, du recours à la communauté.

3.4. La communauté : un concept-miroir ?

En effet, si les « communautés » analysées par les sociologues n'ont guère de sens ou de contours communs dans les différentes tentatives sociales avortées qui en ont usé comme d'un étendard, la « communauté » y remplit une seule et même fonction. Notre hypothèse est que cette fonction vaut dans le champ scientifique comme dans le champ social (nous avons vu combien ils sont étroitement liés et combien ce sont souvent les mêmes individus qui y agissent) et que c'est elle qui alimente le recours fréquent et multiforme à la communauté. Car dans les communautés de travail, les communautés contre-culturelles ou encore les structures productives à caractère communautaire, la tentative et l'échec se résument pour les sociologues à un seul mot : alternative. Dans tous ces cas, la communauté a pour vocation d'incarner « autre chose que ce qui existe » et c'est ce en quoi, on l'a vu, elle échoue.

L'analyse vaut également pour les communautés virtuelles qui ont aussi tenté de représenter une alternative et sont généralement ainsi comprises. *« Selon Rheingold, ce développement du nouveau lien social permet de suppléer à la déliquescence de l'ancien, moribond dans les grandes métropoles anonymes et guère protégé par les institutions sociales affaiblies »* (Beuscart, 2001, p. 79*). « [Ils] avaient développé l'idée que le BBS était une communauté virtuelle, une communauté qui promettait des transformations radicales dans la société existante, et l'émergence de nouvelles formes sociales. (…) John Perry Barlow y voit un lieu d'ancrage, fût-il virtuel, propre à restaurer un lien social menacé par un nomadisme croissant* » (Proulx,, Latzko-Toth, 2000, p. 106). Il voyait d'ailleurs dans l'*Electronic Frontier Foundation*[6] qu'il avait contribué à fonder un instrument propre à permettre à la société civile de se réapproprier le gouvernement et la vie politique confisqués par un Etat omniprésent et omnipotent (cette critique de l'Etat est très proche de celle de Robert A. Nisbet).

Les analyses marketing formulent elles aussi une analyse du consommateur et de la société en termes de nostalgie communautaire : l'ultime métamorphose du lien social, après une ère d'individualisme, de consommation à caractère personnel, serait *« une réactualisation de l'idéal communautaire de quartier ou de village, (…), la constitution de communautés qui ne sont pas définies forcément spatialement et dépassent la communauté fermée traditionnelle* » (Charbit, Fernandez, 2003, p. 3). Il s'agirait là d'utiliser la tendance lourde d'un retour en grâce des aspects sociaux de la vie occultés et mis à mal lors de la période précédente qui avait vu culminer le repli sur soi dans une société de masse écrasant les individus atomisés.

La communauté de pratique elle-même marque le passage d'un paradigme individuel à un paradigme collectif dans les sciences cognitives et dans les organisations. L'engagement mutuel (qui suppose un rapport d'entraide), l'entreprise commune et le partage d'un répertoire qui constituent le fondement des CP renvoient à une remise en cause de l'individualisme qui prévalait jusqu'alors dans la conception de l'apprentissage et de ses mécanismes.

En fait, depuis Ferdinand Tönnies et sa fameuse opposition entre communauté et société (Tönnies, 1977), la communauté – en tant que concept ou désignation de pratiques sociales – fait rarement sens à elle toute seule, mais comme symptôme à la fois de crise et d'une nécessité de changement radical. On peut d'ailleurs noter que *« les études relatives aux questions communautaires citent le travail de Ferdinand Tönnies avec une fréquence qui pourrait s'interpréter comme une sorte de rituel »* (Fichet, 1995, p. 33). Les formes individuelles d'apprentissage sont devenues insatisfaisantes : les communautés de pratiques deviennent une nécessité. Le monde réel ne secrète plus de vrai lien social : les CP incarnent l'espoir d'une nouvelle convivialité. La société environnante est hostile : les communautés alternatives des années 1970 se créent. L'entreprise traditionnelle est profondément insatisfaisante : le mouvement des communautés de production apparaît.

Le concept ou la pratique communautaires sont toujours convoqués comme alternative à ce qui, aux yeux du théoricien et/ou du praticien, a touché ses limites, est en crise ou paraît dépassé. Leur sens, dans cette fonction d'alternative plus ou moins critique, est avant tout en tension dialectique avec ce qu'ils sont supposés supplanter ou dépasser. La communauté est toujours définie en succession, en opposition, en révolution, en transgression, en sublimation d'autre chose et, *de facto*, se trouve aussi déterminée par cette autre chose.

---

[6] Par allusion à la notion de *New Frontier* qui a présidé à la conquête de l'Ouest américain et, par extension, à tous les défis relevés ensuite par les Etats-Unis, comme, par exemple, la conquête de l'espace.

De fait, on pourrait presque dire que ce concept n'existe pas en tant que tel : il sert généralement à figurer et à caractériser une forme d'opposition. Il décrit en creux une réalité qui est en train d'avenir ou constitue déjà une norme au sein des organisations ou de la société. Il n'est qu'un « concept-miroir » dont la fonction première est de réfléchir (au double sens de renvoyer et de penser) les organisations ou leurs phénomènes. Autrement dit, le concept de communauté est le plus souvent – loin d'être autonome et autosuffisant – l'un des deux termes d'une opposition. Celle-ci n'est que rarement formelle et prend le plus souvent des accents « militants » chez ceux qui la mobilisent, que la communauté en constitue le pôle positif qui exprime nostalgie et aspiration ou qu'elle y fasse figure de repoussoir à éradiquer.

Cette fonction semble bel et bien installée depuis plus d'un siècle et depuis la première opposition bipolaire passée à la postérité sous la plume de Ferdinand Tönnies. Et cela constitue une raison supplémentaire à la polysémie du concept et des pratiques visées : l'image dans le miroir évolue bien sûr selon l'objet qui s'y réfléchit et ne garde pas trace des autres personnages qui se sont présentés devant la glace. « *(…) on ne peut pas considérer la communauté comme une forme sociale "canonique" de la sociologie, mais au contraire dans la manière dont la société se conçoit soi-même »* (Proulx,, Latzko-Toth, 2000, p. 115). Et les succès actuels et passés du concept et du mot semblent aussi imputables à cette fonction qu'ils remplissent chaque fois qu'une mutation d'importance est entrevue, souhaitée ou redoutée dans le lien et les structures sociales. Cela fut le cas dans les grands bouleversements qui firent du XIX^{e} *siècle « une inquiétude, une perspective nouvelle et un défi »* (Duvignaud, 1966, p. 8) et présidèrent à la naissance de la sociologie elle-même. Cela fut aussi vrai lors de la Reconstruction d'Après-Guerre, où la conviction de construire un monde nouveau à jamais différent était présente dans les grandes innovations de l'époque. Cela se vérifia dans les années 1970, période de contestation majeure de l'ordre et des normes établies. C'est encore vrai aujourd'hui où reste dominante l'idée d'une perte des repères traditionnels et où se fait jour la conviction selon laquelle les technologies, les formes d'organisation, sont porteuses de bouleversements seulement entrevus. Et si la communauté déçoit souvent, c'est parce que le bouleversement n'est que rarement à la mesure des anticipations dont sa présence dans les discours savants ou du sens commun est supposée être annonciatrice autant que porteuse.

Conclusion

Notre propos dans cette contribution était à la fois de désingulariser le concept de communauté émergent en sciences de gestion, à la fois vis-à-vis de la façon dont il y est abordé et par la relativisation des critiques dont il fait l'objet en sciences sociales. En effet, ce concept ne nous paraît pas en soi plus imparfait que ceux que les sciences sociales secrètent du fait de leur caractère de « sciences historiques ». Ses qualités et défauts ne nous semblent pas plus importants : nous avons simplement ici affaire à un concept bien plus mobilisé que d'autres et c'est de notre point de vue cette donnée qui rend plus explicites en lui une idiosyncrasie que partagent tous les concepts de sciences sociales, notamment quant au processus de production de connaissance dans lequel ils sont enserrés.

Nous avons en revanche singularisé le concept de communauté en montrant que ce succès est en partie dû au fait qu'il remplit dans la tradition sociologique comme dans l'histoire sociale une fonction de concept « dialectique » que les sciences de gestion semblent avoir largement repris à leur compte. Mais il reste un énorme point aveugle dont nous ne savons rendre compte : comment et pourquoi en est-il venu à remplir cette fonction ? D'où lui vient ce statut très particulier à travers lequel il accompagne l'attente ou la venue des spasmes qui secouent

la société et les disciplines qui ont en charge de la penser ou de contribuer à sa transformation par leurs apports. Nous ne savons répondre à cette question et notre hypothèse à cet égard se fonde bien davantage sur un constat historique et une analyse des textes que sur une véritable explication qui nous renverrait certainement à des filiations intellectuelles plus anciennes et profondes que celles des sciences de gestion, voire de la sociologie.

BIBLIOGRAPHIE

Aristote (1990), *Les Politiques*, trad. Pierre Pellegrin, Paris : Flammarion, coll. « G.-F. ».

Aron, R. (1976), *Les étapes de la pensée sociologique*, Paris : Gallimard, coll. « TEL » (édition originale : 1967).

Aron, R. (1981), *La sociologie allemande contemporaine*, Paris : Presses Universitaires de France, coll. « Quadrige »(édition originale : 1935).

Audet, M; Malouin, J.-L., dir. (1986), *La production des connaissances scientifiques de l'administration*, Québec : Presses de l'Université Laval.

Badot, O., Cova, B. (1995), « Communauté et consommation : prospective pour un marketing tribal », *Revue française de marketing*, n° 151, pp. 5-17.

Benghozi, P.-J., Bitouzet, C., Soulier, E., Zacklad, M. (2003), « Le dévelopement des services en ligne dans l'économie sociale : le cas des associations professionnelles », *Ecole d'été thématique du CNRS « Technologies de l'Information et de la Communication et structuration des collectifs »*, 7-12 septembre.

Bernoux, P. (1995), *La sociologie des entreprises*, Paris : éditions du Seuil, coll. « Points Essais ».

Bernoux, P., Livian, Y.-F. (1999), « L'entreprise est-elle toujours une institution ? », *Sociologie du travail*, n° 2, Vol. 41, avril-juin, pp. 179-194.

Beuscart, J.-S. (2001), *Les usagers des dispositifs de téléchargement musical. Communauté ou clientèle ? »*, Paris : ENS Cachan, Mémoire de DEA.

Beuscart, J.-S. (2002), « Les usagers de Napster, entre communauté et clientèle. Construction et régulation d'un collectif sociotechnique », *Sociologie du travail*, Vol. 44, n° 4, octobre-décembre, pp. 461-480.

Bolle de Bal, M. (1985), *La tentation communautaire - Les paradoxes de la reliance et de la contre-culture*, Bruxelles : éditions de l'Université de Bruxelles.

Bondu, D. (1981), *De l'usine à la communauté. L'institution du lien social dans le monde de d'usine*, Thèse de doctorat de 3ème cycle en sociologie, Paris : E.H.E.S.S., 2 tomes.

Boudon, R. (1988), « Will Sociology Ever Be a Normal Science ? », *Theory and Society*, 17, 1988, pp. 747-771.

Boudon, R., Bourricaud, F. (1986), *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris : Presses Universitaires de France, 2ème édition.

Brown, J. S., Duguid, P. (1991), « Organizational Learning and Communities of Practice : Towards an unified View of Working, Learning and Innovation », *Organization Science*, 2 (1), pp. 40-57.

Busino, G. (1993), « Qu'est-ce que la communauté selon les sociologues ? », *in* Busino, G., *Critiques du savoir sociologique*, Paris : Presses Universitaires de France, coll. « Sociologies »), pp. 125-142.

Cadin, L., Bender, A.-F., de Saint Giniez, V. (2003), *Carrières nomades. Les enseignements d'une comparaison internationale*, Paris : Vuibert, coll. « Institut Vital Roux ».

Callon, M., dir. (1989), *La science et ses réseaux. Genèse et circulation des faits scientifiques*, Paris : La Découverte, coll. « Textes à l'appui », Série « Anthropologie des sciences et des techniques ».

Chanal, V. (2000), « Communautés de pratique et management par projet : à propos de l'ouvrage de Wenger (1998) *Communities of Practice : Learning, Meaning and Identity* », M@n@gement, Vol. 3, n° 1.

Charbit C., Fernandez, V. (2002), « Les trajectoires d'adoption des TIC dans les systèmes productifs localisés : vers des communautés virtuelles ? », *Workshop « TIC et réorganisation spatiale des activités économiques »*, Brest : ENST Bretagne, 21-22 novembre.

Charbit C., Fernandez, V. (2003), « Sous le régime des communautés : interactions cognitives et collectifs en ligne », *Working paper*, ENST Paris, septembre.
Charreaux, G. et *alii* (1987), *De nouvelles théories pour gérer l'entreprise*, Paris : Economica, coll. « Gestion ».
Coase, R. H. (1937), « The Nature of The Firm », *Economica*, New Series, IV, pp. 386-405.
Cohendet, P., Créplet, F., Dupouët, O. (2002a), « Communities of Practice and Epistemic Communities : a Renewed Approach of Organizational Learning within the Firm », *Workshop « TIC et réorganisation spatiale des activités économiques »*, Brest : ENST Bretagne, 21-22 novembre.
Cohendet, P., Créplet, F., Dupouët, O. (2002b), « Organizational Innovation, Communities of Practice and Epistemic Communities : the Case of Linux », *in* Kirman, A. Zimmermann, J.-B. *eds*, *Economics with Heterogeneous Interacting Agents*, Berlin-Heidelberg : Springer-Verlag, pp. 303-326.
Cova, B. (1995), *Au-delà du marché : quand le lien importe plus que le bien*, Paris : L'Harmattan.
Desroche, H. (1956), *Nature et évolution des communautés de travail*, Paris : Bureau d'Etudes Coopératives et Communautaires.
Desroche, H. (1981), *Solidarités ouvrières 1. Sociétaires et compagnons dans les associations coopératives (1831-1900)*, Paris : Editions Ouvrières.
Desroche, H., Lebret, L.-J. (1944), « Une étape vers la suppression de la condition prolétarienne : l'expérience communautaire Boimondau », *Economie et Humanisme*, n° 13-14, 1944, pp. 291-333.
Diani, M. (2002), « NTIC, communautés virtuelles et nouvelles formes de coordination », *1ères Journées Jeunes Doctorants du GDR « TIC et Société », 3-4 octobre 2002.*
Dubar, C. (2000), *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*, Paris : Presses Universitaires de France, coll. « Le lien social ».
Duvignaud, J. (1966), *Introduction à la sociologie*, Paris : Gallimard, coll. « Idées ».
Fernback, J., Thompson, B. (1995), « Virtual Communities : Abort, Retry, Failure? », D'après Fernback, J., Thompson, B. (1995), « Computer-Mediated Communication and the American Collectivity : The Dimensions of Community Within Cyberspace », *Annual Convention of the International Communication Association*, Albuquerque, mai.
Fichet, B. (1995), « Petite note sur un grand classique : Ferdinand Tönnies » , *Cultures et société*, n° 6, p. 33-40.
Francfort, I., Osty, F., Sainsaulieu, R., Uhalde, M. (1995), *Les Mondes sociaux de l'entreprise*, Paris : Desclée de Brouwer, coll. « Sociologie économique ».
Geiger, T. (1959), « Gemeinschaft », *in* Vierkandt, A., *ed.*, *Handwörterbuch der Soziologie*, Stuttgart : F. Enke-Verlag, (édition originale : 1931), pp. 173-180.
Haas, P. (1992), « Introduction : Epistemic Comunities and International Policy Coordination », *International Organization*, Vol. 46, n° 1, pp. 1-37.
Hillery Jr., G. A. (1955), « Definitions of Community : Areas of Agreement », *Rural Sociology*, Vol. 20, n° 2, juin, pp. 111-123.
Hillery Jr., G. A. (1963), « Villages, Cities and Total Institutions », *American Sociological Review*, 28, october., pp. 779-791.
Hillery Jr., G. A. (1982), *A Research Odyssey : Developing and Testing a Community Theory*, New Brunswick : Transaction Books Inc.
Kessler, N. (2000), « Conservatisme et sociologie. Une approche de l'œuvre de Robert Nisbet (1913-1996) », *L'Année sociologique*, Vol. 50, n° 1, pp. 147-194.
Kimble, C., Hildreth, P., Wright, P. (2001), « Communities of Practice : Going Virtual », *in* Malhotra, Y. *ed.*, *Knowledge Management and Business Model Innovation*, Hershey et Londres : Idea Group Publishing.

Koenig, G. (1987), « La théorie de l'organisation à la recherche de son équilibre », *in* : Charreaux, G. et *alii*, *De nouvelles théories pour gérer l'entreprise*, Paris : Economica, coll. « Gestion », pp. 107-128.
König, R. (1972), *Sociologie*, Paris : Flammarion, coll. « Nouvelle bibliothèque scientifique », édition originale allemande : 1967.
Kuhn, T. S. (1983), *La structure des révolutions scientifiques*, trad. Laure Meyer, Paris : Flammarion, coll. « Champs », première édition américaine :1962.
Lacroix, B. (1974), « Le discours communautaire », *Revue Française de science Politique*, n° 3, juin, volume XXIV, pp. 526-558.
Lacroix, B. (1979), « L'échec communautaire : aspirations, dispositions, interactions », *Recherches sociologiques*, volume X, n° 1, pp. 23-40.
Lacroix, B. (1981), *L'utopie communautaire - Histoire sociale d'une révolte*, Paris : Presses Universitaires de France, coll. « Sociologie d'aujourd'hui ».
Lallement, M., *Histoire des idées sociologiques*, Paris : F. Nathan, coll. « Circa », 2 tomes.
Latour, B. (1989), *La science en action*, Paris : La Découverte, coll. « Textes à l'appui ».
Lave, J., Wenger, E. (1991), *Situated Learning : Legitimate Peripheral Participation*, New York : Cambridge University Press.
Le Play, F. (1872), *La réforme sociale en France, déduite de l'observation comparée des peuples européens*, Tours :A. Mame et fils, 4ème édition, 3 tomes.
Le Play, F. (1989), *La Méthode Sociale*, Paris : Méridiens Klincksieck, coll. « Analyse Institutionnelle », édition originale : 1879.
Leray, M. (1977), *Institution et restitution d'une communauté - Boimondau et la mémoire reconstituante de ses fondateurs*, Paris : Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
Lesser, E. L., Storck, J. (2001), « Communities of practice and organizational performance », *IBM Systems Journal*, Vol. 40, n° 4, pp. 831-841.
Meister, A. (1958), *Les Communautés de Travail - Bilan d'une expérience de propriété et de gestion collective*, Paris : Entente Communautaire.
Mermoz, M. (1978), entretiens avec J.-M. Domenach, *L'autogestion, c'est pas de la tarte !*, Paris : Seuil, coll. « Traversée du Siècle ».
Minar, D. W., Greer, S. (1969), *The Concept of Community : Readings with Interpretations*, Chicago : Aldine Publishing Company.
Moreau de Bellaing, L. (1990), *Sociologie de l'autorité*, Paris : L'Harmattan, 1990.
Nisbet, R. A. (1962), *Community and Power*, New York : Galaxy Book and Oxford University Press.
Nisbet, R. A. (1993), *La tradition sociologique*, Paris : Presses Universitaires de France, coll. « Quadrige », trad. Martine Azuelos, édition originale américaine : 1966.
Passeron, J.-C. (1991), *Le raisonnement sociologique : l'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris : F. Nathan, coll. « Essais et Recherches ».
Piotet, F., Sainsaulieu, R. (1994), *Méthodes pour une sociologie de l'entreprise*, Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques & ANACT.
PIRTTEM (1987), « L'entreprise, catégorie pertinente de la sociologie », *Cahiers du L.A.S.T.R.E.E.*, n° 2.
Poplin, D. E. (1972), *Communities : A Survey of Theories and Methods of Research*, New York : The Mac Millan Company.
Proulx, S., Latzko-Toth, G. (2000), « La virtualité comme catégorie pour penser le social : l'usage du concept de communauté virtuelle », *Sociologie et sociétés*, Vol. 32, n° 2, pp. 99-122.
Rheingold, H. (1995), *Les communautés virtuelles*, Paris : Addison-Wesley France, trad. Ludovic Lumbroso, édition originale américaine : 1993.

Sainsaulieu, R. (1979), « Du communautaire au "groupal" : le cas français », *Autrement*, n° 20, septembre, pp. 129-137.
Sainsaulieu, R., Tixier, P.-E., Marty, M.-O. (1983), *La démocratie en organisation – Vers des fonctionnements collectifs de travail*, Paris : Librairie des Méridiens, coll. « Réponses sociologiques ».
Scherer, J. (1972), *Contemporary Community : Sociological Illusion or Reality ?*, Londres : Tavistock Publications.
Segrestin, D. (1980), « Les communautés pertinentes de l'action collective. Canevas pour l'étude des fondements des conflits du travail en France », *Revue française de sociologie*, n° XXI-2 (avril-juin 1980), pp. 171-203.
Segrestin, D. (1985), *Le phénomène corporatiste - Essai sur l'avenir des systèmes professionnels fermés en France*, Paris : Fayard, coll. « Fondation Saint-Simon ».
Segrestin, D. (1987), « L'entrée de l'entreprise en société - Introduction à une problématique de la modernisation des rapports sociaux », *Revue française de Science Politique*, n° 4, août, pp. 461-477.
Segrestin, D., coord. (1981), *Les communautés pertinentes de l'action collective - six études en perspective*, Paris : C.N.A.M.
Simon, P.-J. (1991), *Histoire de la sociologie*, Paris : Presses Universitaires de France, coll. « Fondamental ».
Tönnies, F. (1977), *Communauté et Société - Catégories fondamentales de la sociologie pure*, trad. Jacques Leif, Paris : éditions Retz-C.E.P.L., coll. « Les classiques des sciences humaines », édition originale : 1887.
Vaast, E. (2001), « Les intranets, occasion de renforcement des communautés de pratique : quatre études de cas », *Actes de la X*^{ème} *Conférence annuelle de l'AIMS*, Québec : Université Laval, 13-15 juin 2001.
Vaast, E. (2002), « Les communautés de pratique sont-elles pertinentes ? », *Actes de la XI*^{ème} *Conférence annuelle de l'AIMS*, Paris : ESCP-EAP, 5-7 juin.
Voisin, M. (1976), *Sociologie d'une protestation utopique. Les nouvelles communautés en Belgique francophone*, Paris : Université René Descartes (Thèse de 3ème cycle).
Weber, M. (1971), *Economie et société* (Tome Premier), Paris : Plon, trad. Julien Freund et *alii*, édition originale allemande : 1922.
Weber, M. (1991), *Histoire économique - Esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, trad. Christian Bouchindhomme, Paris : Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines » (édition originale allemande, 1923).
Weber, M. (1992), « Essai sur quelques catégories de la sociologie compréhensive », trad. Julien Freund, *in* Weber, M., *Essais sur la théorie de la science*, Paris : Presses Pocket, coll. « Agora », édition originale allemande : 1951, pp. 301-364.
Wenger, E. (1998a), *Communities of Practice : Learning, Meaning and Identity*, New York : Cambridge University Press.
Wenger, E. (1998b), « Communities of Practice : Learning,as a Social Model », *Systems Thinker*, juin (reproduit sur http://www.co-i-l.com).